Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

DECISION N° DEC-2025-096

Avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de la ViaRhôna et de deux axes cyclables structurants à l'échelle de la Communauté de Communes du Genevois - Lot n° 1 (marché n° 202244_ccg)

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles R2123-1, 4 et 5 ;
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;
Vu les statuts de la Collectivité, et notamment les voiries d'intérêt communautaire ;
Vu le projet de territoire 2020-2026 approuvé par délibération n° 20211213_cc_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021, et notamment sa fiche n° 5 développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture répondant aux enjeux sociaux et environnementaux ;
Vu la délibération n° 20221212_cc_mob154 du Conseil communautaire du 12 décembre 2022 portant attribution du marché de travaux relatifs à l'aménagement de la ViaRhôna (n° 202244_ccg) - Attribution des lots 1 et 2 ;
Vu la délibération n° c_20241014_adm_90 du Conseil communautaire du 14 octobre 2024 portant élection du Président de la Communauté de Communes du Genevois ;
Vu la délibération n° c_20250414_fin_029 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 modifiée portant adoption du budget primitif 2025 – Budget principal ;
Vu la délibération n° c_20250526_adm_060 du Conseil communautaire du 26 mai 2025 portant délégations de pouvoir du Conseil communautaire au Président et au Bureau communautaire, et notamment prendre toute décision concernant les avenants des marchés ou accords-cadres, à l'exclusion des avenants conduisant à une augmentation supérieure à 5 % du montant initial du marché ou de l'accord-cadre ;
Vu l'avenant n° 1 annexé à la présente décision ;

Considérant

- Que le lot n° 1 du marché de travaux d'aménagement de la ViaRhôna et de deux axes cyclables structurants à l'échelle de la Communauté de Communes du Genevois avait pour objet de réaliser les terrassements et la signalisation de l'infrastructure de la ViaRhôna sur plusieurs secteurs identifiés ;
- Que l'objet du présent avenant est de clôturer le lot n° 1 du marché sur la base des travaux qui ont été réalisés et ceux qui ne l'ont pas été ;
- Qu'un certain nombre de travaux non prévus au début du marché ont été rendus nécessaires pour la mise en œuvre et la finalisation du projet entraînant des plus-values sur les différents secteurs de la ViaRhôna pour un montant de 576 302,09 € H.T. (divers travaux de Voiries Réseaux Divers (VRD) dont la pose de gabions, drains, canalisations, géogrilles, etc. détaillés dans le présent avenant) ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

- Qu'un certain nombre de travaux prévus initialement dans le marché n'ont pas été réalisés entraînant des moins-values sur certains secteurs de la ViaRhôna pour un montant de 591 771,70 € H.T. et principalement en raison de la non-réalisation de plus d'un km de voies, détaillé dans le présent avenant ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de la ViaRhôna et de deux axes cyclables structurants à l'échelle de la Communauté de Communes du Genevois - Lot n° 1 (marché n° 202244_ccg), pour un montant de 15 469,60 € H.T en moins-value représentant 1,28 % du montant initial du marché, et tel qu'annexé à la présente décision.

Article 2 : de rappeler que les crédits sont inscrits au budget principal – exercice 2025 – chapitre 23 - immobilisations en cours.

Article 3 : de rappeler que la recette correspondant au montant de la subvention départementale est inscrite au budget principal – exercice 2025 – chapitre 13 - subventions d'investissement.

Article 4 : de signer ledit avenant et toutes pièces annexes.

Article 5 : d'accomplir toutes les démarches et **de signer** tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Archamps, le 17 septembre 2025
Le Président, Florent BENOIT

Le Président certifie le caractère
exécutoire de cette décision :
- Télétransmise en Préfecture le 22/09/2025
- Publiée le 22/09/2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 1 [1]

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes du Genevois

Service Commun de la commande publique
38 Rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74166 ST-JULIEN-EN-GENEVOIS Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement COLAS France – PERRIER / AXIMUM

43 Rue des Entreprises
74550 PERRIGNIER

C - Objet du marché public

- Marché 202244_CCG
  Lot 1 : Création de voie verte – Voirie et Réseaux Divers

- Montant initial du marché public (tranche ferme) :
  - Taux de la TVA : **20 %**
  - Montant HT : **1 221 135.67 €**
  - Montant TTC : **1 465 362.81 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

En application de l'article R 2194-5 et R. 2194-8 du code de la commande publique, des travaux initialement non programmés au marché, rendus nécessaires par des circonstances imprévisibles entrainent les modifications du marché présentées ci-dessous.

Secteur 2

Moins-value

- Quantités prévues au marché initialement pour la signalisation sont inférieures aux quantités réelles réalisées

Plus-value

- Déplacement des candélabres, sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la suite de la modification de tracé demandé par la CCG :
  - Regard 40 x 40 (PN 01)
  - TPC 63 (PN 02)
  - Massif candélabre (PN 03)
- Changement du type de bordure, sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Plus-value bordure basalte granité (PN 04)
- Réalisation de gabions près du giratoire de la route de Thairy (Saint Julien en Genevois), à la demande de la CCG :
  - Gabions 200 x 100 x 100 (PN 05)
  - Gabions 200 x 100 x 100 (PN 06)
  - Gabions 200 x 100 x 50 (PN 07)
  - Reconstruction de l'escalier (PN 08)
  - Marche paysagère (PN 09)
- Déplacement des grilles existantes, sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois), non prévue au marché
  - Tuyaux PVC Ø 200 (PN 10)
  - Piquage regarde existant (PN 11)
  - Regard à grille 33 x 75 (PN 13)
  - Tampon (PN 14)
- Mise en place de fourreaux en attente pour pose de feux tricolores sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Regard 40 x 40 (PN 01)
  - TPC 90 (PN 16).
- Reprise d'une entrée de garage, sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Caniveau grille (PN 17)
  - Tuyaux PVC Ø 125 (PN18)
- Bétonnage de fourreaux télécom existant, situé à faible profondeur, non prévue au marché
  - Mise en place de béton (PN19)
- Compensation financière liée à la complexité de réalisation des travaux à cause de maintien de circulation souhaité par la CCG :
  - Perte d'exploitation pour chef de chantier (PN 32)
  - Perte d'exploitation pour camion 8 x 4 (PN 33)
- Effacement de la peinture routière existante, sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Micro-rabotage peinture (PN 50)
- Potelets prévus au marché doivent être amovible sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Embase potelet amovible (PN 51)
- Pose de garde-corps métal à la place des garde-corps bois, sur la route des Vignes (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Garde-corps (PN 52)
  - Longrine béton (PN 54)
- Résine gravillonnée à la place de la résine lisse, sur le plateau de la route des Vignes, (Saint Julien en Genevois) à la demande de la CCG :
  - Plus-value pour résine gravillonnée (PN 53)

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Secteur 3

Moins-value

Secteur non réalisé, à l'exception de quelques ilots dans le hameau de Crache à St Julien en Genevois.

Secteur 4

Moins-value

- Quantités prévues au marché initialement pour les VRD et la signalisation, sont inférieures aux quantités réelles réalisées

Plus-value

- Mise en place de drain routier sur les zones où des accumulations d'eau ont été constatées durant la phase de réalisation, non prévue au marché :
  - Drain routier Ø 160 (PN 20)
- Prix pour débroussaillage à la place du déboisement prévu au marché
  - Débroussaillage (PN 21)
- À la suite de la modification du tracé demandé par la CCG, pour longer la voie SNCF à la place du contournement du bosquet existant, il a été nécessaire de prolonger plusieurs ouvrages existants sous la voie ferrée :
  - Passage faune (PN 25)
  - Aqueduc (PN 26)
- Modification des structures des voies vertes à la demande de la SNCF :
  - Géogrille (PN 27)
  - Grave recyclée 0/45 sur 30 cm (PN28)
- Mise en place d'un système de sécurité pour le travail le long des voies, à la demande de la SNCF :
  - Dispositif de sécurité (PN 30)
- Traitement d'un foyer de renouée du japon découvert lors des travaux
  - Traitement renouée (PN 31)
- Mise en place de dispositif particuliers à la demande de la SNCF :
  - Portillon d'accès SNCF (PN 51)
  - Mise à la terre des clôtures (PN 58)
- Mise en place d'un drainage dans le champ au sud de la rampe près de maison blanche, pour remédier à a un problème d'accumulation d'eau après les travaux :
  - Drainage (PN 34)

Secteur 5

Moins-value

- Quantités prévues au marché initialement pour les VRD et la signalisation, sont inférieures aux quantités réelles réalisées

Plus-value

- Plusieurs berges de ruisseaux et fossés se sont détériorés avant le démarrage des travaux. Il a été nécessaire de prévoir divers renforcements pour assurer la stabilité de la future voie verte :
  - Gabions (PN 5)
  - Drains routiers (PN 20)
  - Canalisation Ø 1000 (PN 23)
  - Busage fossé en Ø 1200 (PN31)
- Prix pour débroussaillage à la place du déboisement prévu au marché
  - Débroussaillage (PN 21)
- Modification des structures des voies vertes à la demande de la SNCF :
  - Géogrille (PN 27)
  - Grave recyclée 0/45 sur 30 cm (PN28)
- Mise en place d'un système de sécurité pour le travail le long des voies, à la demande de la SNCF :
  - Dispositif de sécurité (PN 30)

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

- Mise en place de dispositif particuliers à la demande de la SNCF :
  - Portillon d'accès SNCF (PN 51)
  - Mise à la terre des clôtures (PN 58)
- Réalisation de bande en résine gravillonnée entre FIA et le terrain de boules, à la demande de la CCG.
  - Résine gravillonnée (PN 53)

Variante – Traitement au liants hydraulique des matériaux du site

Moins-value

- Variante abandonnée.

Toutes ces modifications sont détaillées dans l'annexe 1 jointe au présent avenant.

Le montant initial des travaux était de 1 221 135.67 € HT et le nouveau montant issue de l'application des prix nouveaux et des nouvelles quantités (voir annexe 1) est de 1 205 666.07 € HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : - 15 469.60 €
- Montant TTC : - 18 563.52 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 1.28 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1 205 666.07 €
- Montant TTC : 1 446 799.81 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
RECAPITULATIF ECONOMIQUE - VARIANTE

DESIGNATION DES ARTICLES	Nouveau montant marché	Marché initial	REPARTITION COLAS	REPARTITION AXIMUM
VIARHONA - Section 2			VIARHONA - Section 2	
Travaux de VRD	263 939,29 €	137 679,82 €	263 939,29 €	
Travaux de signalisation	75 635,26 €	115 936,45 €	8 753,57 €	66 881,69 €
Sous-total Section 2	**339 574,55 €**	**253 616,27 €**		
VIARHONA - Section 3			VIARHONA - Section 3	
Travaux de VRD	7 998,02 €	163 260,56 €	7 998,02 €	
Travaux de signalisation	398,94 €	97 159,50 €	398,94 €	0,00 €
Sous-total Section 3	**8 396,96 €**	**260 420,06 €**		
VIARHONA - Section 4			VIARHONA - Section 4	
Travaux de VRD	421 222,18 €	115 791,57 €	421 222,18 €	
Travaux de signalisation	78 009,49 €	244 517,59 €	46 303,25 €	31 706,24 €
Sous-total Section 4	**499 231,67 €**	**360 309,16 €**		
VIARHONA - Section 5			VIARHONA - Section 5	
Travaux de VRD	241 186,29 €	96 574,28 €	241 186,29 €	
Travaux de signalisation	117 276,59 €	119 327,10 €	86 411,15 €	30 865,44 €
Sous-total Section 5	**358 462,88 €**	**215 901,38 €**		
VIARHONA - VARIANTE (Section 4 et Section 5)			VIARHONA - VARIANTE (Section 4 et Section 5)	
Traitement aux Liants Hydrauliques Routier des matériaux du site	0,00 €	130 888,80 €	0,00 €	
Sous-total Variante	0,00 €	130 888,80 €		
TOTAL HORS TAXES	**1 205 666,07 €**	**1 221 135,67 €**	**1 076 212,70 €**	**129 453,37 €**
TVA	*241 133,21 €*	*244 227,13 €*	*215 242,54 €*	*25 890,67 €*
TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES	**1 446 799,28 €**	**1 465 362,81 €**	**1 291 455,24 €**	**155 344,04 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 2 - TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	0 - TRAVAUX PREPARATOIRES			
0,01	Réalisation des études d'exécution selon les spécifications indiquées au C.C.T. LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,25	1 511,59 €
0,02	Etude géotechnique complémentaire Ce prix rémunère la réalisation de reconnaissances géotechniques complémentaires pour déterminer la structure de chaussée, selon les prescriptions du CCTP. Ces mesures seront composées soit de mesures de portance in situ, sot de prélèvement et analyse en laboratoire L'UNITE : trois mille neuf cent cinquante-neuf euros soixante-seize cents	3 959,76 €	0,25	989,94 €
0,03	Réalisation d'un relevé topographique complémentaire Ce prix rémunère la réalisation d'un relevé topographique géoréférencé LE POINT : trois euros soixante-dix-huit cents	3,78 €	100,00	378,00 €
0,04	Mise en place des mesures de protections environnementales conformes aux prérogatives de l'écologue décrites au CCTP. LE FORFAIT : huit mille huit cent soixante-quinze euros neuf cents	8 875,09 €	0,25	2 218,77 €
0,05	Réalisation du plan de récolement selon les spécifications indiquées au C.C.T.P LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,25	1 511,59 €
0,06	Passage d'un huissier agréé avant le début des travaux pour le relevé de l'existant en particulier sur les façades (en pied et hauteur) avec remise d'un rapport avec photographies. LE FORFAIT : deux mille six cent soixante-cinq euros	2 665,00 €	0,25	666,25 €
0,07	Installation de chantier, en conformité avec le CSPS le cas échéant : - de panneaux d'information de chantier de dimension 1.60 x 1.60 m. sur support bois lesté de béton aux pieds. - d'un bungalow de chantier. - d'un sanitaire. - du matériel de chantier. - du raccordement aux différents réseaux. si nécessaire - d'une benne à déchets (en location ou pas), à poser sur le chantier, durant toute la durée du chantier, tous lots confondus, et évacué en fin de chantier en décharge, destiné à recevoir les déchets de tous les lots confondus. Benne à renouveler si nécessaire en cours de chantier. - du barriérage de la zone de stockage et de la base de vie - de l'entretien de la zone de stockage et de la base de vie et toutes autres suiétions nécessaires au démarrage du chantier et conforme au PGCSPS Il est précisé que le démarrage des éventuelles tranches conditionnelles ou d'une option ne pourront faire l'objet d'une rémunération pour nouvelle installation de chantier, sauf si spécification contraire dans le D.E. LE FORFAIT : vingt-quatre mille dix euros trente-quatre cents	24 010,34 €	0,25	6 002,59 €
0,08	Mise en place de la signalisation conforme à la législation et aux prérogatives du CTD, de la DIR ou du maitre d'ouvrage en termes de sécurité, comprenant : _le panneau de chantier, la signalisation, l'amenée et le repli du matériel ainsi que toutes sujétions nécessaires au bon déroulement du chantier. l'ensemble de la signalisation du plan de circulation des véhicules. l'amenée et le repli du matériel _la mise en place de la signalisation de chantier adéquate (panneaux de chantier sur chaque rue adjacente aux chantier, panneaux de sortie de véhicules, panneau "30", panneau de rétrécissement de chaussée) ainsi que le maintien de cette signalisation, notamment pendant une interruption de chantier, les congés ou les week-end toutes suiétions nécessaires au bon déroulement du chantier. Cette installation est unique et s'applique à toutes les tranches de travaux. y compris les tranches conditionnelles. affermies ou non. LE FORFAIT : deux mille trois cent vingt-sept euros huit cents	2 327,08 €	0,19	442,15 €
	1 - TERRASSEMENTS GENERAUX			
1,01	Décapage de la terre végétale comprenant : l'implantation de la voirie. le décapage de la terre avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre. matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : dix-neuf euros quarante et un cents	19,41 €	320,00	6 211,20 €
1,02	Démolition de chaussée ou trottoir l'implantation de la voirie. le découpage et le décroutage ou le rabotage des revêtements existants jusqu'à une épaisseur de 10 cm. l'évacuation. le transport et l'élimination ou le recyclage des déblais. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre. matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CARRE : un euro cinquante-quatre cents	1,54 €	1164,00	1 792,56 €
1,03	Déboisement et arrachage des arbres (jusqu'à un diamètre de 50 cm à 1 m du sol) comprenant : le déboisement et débroussaillage. l'arrachage des arbres (situés éventuellement sous l'emprise de la voirie. réseaux et ouvrages projetés). le dessouchage. l'évacuation de ces matériaux à la décharge proposée par l'Entrepreneur et agréée par le Directeur des Travaux. le régalage des dépôts. main-d'œuvre et toutes suiétions d'indemnités pour décharge située à toute distance. LE METRE CARRE : quarante-six euros neuf cents	46,09 €	187,00	8 618,83 €
1,04	Terrassement en déblais, en terrain de toute nature, pour décaissement et constitution du fond de forme de l'emprise de la voirie comprenant :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 2 - TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	l'implantation de la voirie. _ le décapage des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, Nivellement et dressement du fond de fouille. conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre. matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : six euros vingt-neuf cents	6,29 €	838,00	5 271,02 €
1,05	Chargement et évacuation des déblais ou terres végétales excédentaires y compris : chargement des déblais prélevés sur le site à l'aide d'engins mécaniques. enlèvement et le transport à la décharge. située à toute distance. des déblais excédentaires ou impropres . y compris leur réglage main d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CUBE : trente-huit euros trois cents	38,03 €	841,50	32 002,25 €
1,06	Fourniture et pose de géotextile Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre d'une couche anticontaminante composée d'un feutre géotextile non-tissé de LE METRE CARRE : un euro cinquante-huit cents	1,58 €	660,00	1 042,80 €
1,08	Mise en remblais de la terre végétale extraite du site, y compris : _ la reprise des matériaux stockés provisoirement, _ Nivellement et dressement, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE : vingt-cinq euros onze cents	25,11 €	320,00	8 035,20 €
	2 - COUCHES DE BASE ET FONDATION			
2,01	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.025 mpm). y compris la fourniture. le transport. la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE après compactage : trente et un euros quarante-quatre cents	31,44 €	344,00	10 815,36 €
2,02	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/31,5 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.01 mpm). la fourniture. le transport. la mise en œuvre et le compactage soigné. notamment autour des fontes de voirie. main-d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CUBE après compactage : quatre-vingt-cinq euros quarante et un cents	85,41 €	126,50	10 804,37 €
2,03	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 40/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.025 mpm). y compris la fourniture. le transport. la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE après compactage : trente-cinq euros sept cents	35,07 €	44,00	1 543,08 €
2,04	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 20/40 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.01 mpm). la fourniture. le transport. la mise en œuvre et le compactage soigné. notamment autour des fontes de voirie. main-d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CUBE après compactage : cinquante-huit euros cinquante-deux cents	58,52 €	11,00	643,72 €
	5 - OUVRAGES DIVERS			
5,01	Terrassement en déblais et remblais, en terrain de toute nature, pour constitution d'une tranchée de dimensions variables comprenant : l'implantation du projet. _ le déblai des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, Nivellement et dressement du fond de fouille. conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. le remblai des matériaux et leur compactage soigné main-d'œuvre. matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : soixante-dix-huit euros soixante-trois cents	78,63 €	44,50	3 499,04 €
5,02	Fourniture et mise en oeuvre d'ouvrage hydraulique, y compris : la fourniture des éléments. leur supportages. leurs fixations la pose suivant les plans du projet. le façonnage selon les dimensions du projet.y compris adaptation de l'exéstant main-d'œuvre. matériels et toutes suiétions diverses			
5.02.1	Pour des canalisations PVC ou A35A de diamètre 315 mm : LE METRE LINEAIRE : trente-huit euros douze cents	38,12 €	0,00	0,00 €
5.02.06	Pour des élements de regard en béton armé (diamètre 1000 ou 1000 x 1000) avec tampon circulaire fonte classe D400 : L'UNITE mille cent quarante-huit euros cinquante-huit cents	1 148,58 €	1,00	1 148,58 €
5.02.08	Pour des élements de mur de soutènement en béton armé en forme de L de hauteur de vue maximale 100 cm :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 2 - TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	LE METRE CARRE (surface vue) : huit cent quatre-vingt-dix-neuf euros quatre-vingt cents	899.80 €	28.40	25 554,32 €
5,03	Fourniture et mise en oeuvre de bordures béton, y compris : la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations la pose suivant les plans du projet le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'existant main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions diverses			
5.03.1	Pour des bordures type T2 :			
	LE METRE LINEAIRE : quarante-quatre euros trente-six cents	44.36 €	373.00	16 546,28 €
5.03.2	Pour des bordures type CS1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quarante-deux cents	39.42 €	338.00	13 323,96 €
5.03.4	Pour des bordures type P1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quatre-vingt-dix-neuf cents	39.99 €	322.00	12 876,78 €
5,07	Dépose de bordure existante Ce prix rémunère la dépose soignée et d'évacuation de bordure de tout type.			
	LE METRE LINEAIRE : onze euros vingt-neuf cents	11,29 €	534,00	6 028,86 €
5,08	Remise à la côte d'émergence Ce prix rémunère la mise à la côte d'émergence en fonte, en béton ou en tôle striée, comprenant la dépose soignée du tampon et du cadre, la confection de la feuillure, la repose soignée du tampon et du cadre, le blocage au béton, tous scellements et réfections sous chaussée ou trottoirs quel qu'en soit la nature (enrobés, pavage ou autres) y compris toutes sujétions. Ce prix comprend : - la recherche, le repérage des émergences - le découpage et la démolition des revêtements sous chaussée ou trottoirs - la signalisation au droit du chantier, c'est à dire tous panneaux, barrières, séparateurs, directement nécessaires aux travaux et à la sécurité des ouvriers ou de toute personne passant à proximité. - l'amenée et le repli de tout le personnel, le matériel et les matériaux nécessaires à une prestation unique de mise à la côte de tampons de regard, quel qu'en soit le type ou la dimension.			
5.08.1	Pour une bouche à clef			
	L'UNITE cinquante-neuf euros vingt cents	59,20 €	4,00	236,80 €
5.08.2	Pour un tampon circulaire			
	L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	5,00	581,95 €
5.08.3	Pour un tampon rectangulaire			
	L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	12,00	1 396,68 €
	PRIX NOUVEAU			
PN_1	Fourniture et pose de regard de branchement 40x40 int, profondeur 0,80 m, y compris tampon fonte 50x50 C250	450,00 €	7,00	3150
	L'UNITE Quatre cent cinquante euros			
PN_2	Fourniture et pose d'un TPC Ø63 avec câblette 25², y compris sablage (non compris terrassement et remblaiement)	39,00 €	158,00	6162
	LE METRE LINEAIRE Trentre neuf euros			
PN_3	Fourniture te pose de massifs de candélabre SR7 (platine 30x30 - Tige Ø18)	410,00 €	6,00	2460
	L'UNITE quatre cent dix euros			
PN_4	Plus-value pour bordure T2 lavée basalte granitée	3,20 €	225,00	720
	LE METRE LINEAIRE Trois euros vingt			
PN_5	Fourniture et pose de gabion 200x100x100 (L,l,h) et 100x100x100 (L,l,h) , Ø5,5 mm, maille 50x200 - Double fils horizontaux. Parement en calcaire beige 80/150 mm Mur du P4 - 2ml jusqu'au P14 compris retour escalier	409,00 €	43,00	17587
	LE METRE LINEAIRE Quatre cent neuf euros			
PN_6	Fourniture et pose de gabion 200x100x100 (L,l,h) et 100x100x100 (L,l,h), Ø5,5 mm, maille 50x200 - Double fils horizontaux. Parement en calcaire beige 80/150 mm Mur du P4 - 2ml jusqu'au P14 compris retour escalier	409,00 €	4,00	1636
	LE METRE LINEAIRE Quatre cent neuf euros			
PN_7	Fourniture et pose de gabion 200x100x50 (L,l,h) et 100x100x50 (L,l,h), Ø5,5 mm, maille 50x200 - Double fils horizontaux. Parement en calcaire beige 80/150 mm Mur du P4 - 2ml jusqu'au P14 compris retour escalier	302,50 €	8,00	2420
	LE METRE LINEAIRE Trois cent deux euros cinquante			
PN_8	Reconstruction de l'escalier situé dans l'emprise travaux Ce prix comprend : - La dépose soignée des marches existantes - La pose des marches existantes sur béton	3 540,50 €	1,00	3540,5
	LE FORFAIT Trois mille cinq cent quarante euros cinquante			
PN_9	Plus-value pour fourniture de marche paysagère en chêne 120*200	28,50 €	20,00	570
	LE METRE LINEAIRE Vingt huit euros cinquante			
PN_10	Fourniture te mise en œuvre de tuyaux PVC DN200 CR8	34,50 €	30,50	1052,25
	LE METRE LINEAIRE Trente quatre euros cinquante			
PN_11	Piquage dans regard existant ou dans canalisation existante	250,00 €	8,00	2000
	L'UNITE Deux cent cinquante euros			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 2 - TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
PN_13	Fourniture et pose de regard avaloir 33x75 compris grille verrouillable D400 L'UNITE Sept cent cinquante euros	750,00 €	8,00	6000
PN_14	Fourniture et pose de tampon REXEL DN600 - D400 L'UNITE Cent quatre vingt dix euros	190,00 €	2,00	380
PN_16	Fourniture et pose de 2 fourreaux TPC Ø90, y compris grillage avertisseur LE METRE LINEAIRE Trente et un cinquante euros	31,50 €	48,00	1512
PN_17	Fourniture et pose de caniveau à grille fonte C250, largeur 100 LE METRE LINEAIRE Deux cent cinquante euros	250,00 €	9,00	2250
PN_18	Fourniture et pose de tuyau PVC DN125, y compris gravelette LE METRE LINEAIRE Vingt neuf cinquante euros	29,50 €	17,00	501,5
PN_19	Fourniture et mise en place de béton XF4 C30/37 D10 LE METRE CUBE Deux cent soixante quinze euros	275,00 €	5,00	1375
PN_32	Perte d'exploitation pour le chef de chantier LE METRE CUBE Deux cent soixante quinze euros	638,66 €	35,00	22353,1
PN_33	Perte d'exploitation pour camion 8x4 LE METRE CUBE Deux cent soixante quinze euros	187,87 €	35,00	6575,45
	TOTAL HORS TAXES			**263 939,29 €**
	TVA		**UATION CUMUL**	**52 787,86 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**316 727,15 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 2- MOBILIER ET SIGNALISATION - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	6 - SIGNALISATION HORIZONTALE			
6,01	Réalisation du marquage au sol en PEINTURE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage,			
6.01.01	_ LA LIGNE STOP :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros cinquante cents	4,50 €	0,00	0,00 €
6.01.02	_ LA LIGNE CEDEZ LE PASSAGE :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros soixante-cinq cents	4,65 €	0,00	0,00 €
6.01.03	_ LA FLECHE DIRECTIONNELLE :			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	17,00	272,00 €
6.01.04	Pictogramme cycliste			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	37,00	592,00 €
6.01.05	_ bande blanche continue			
	LE METRE LINEAIRE : un euro soixante-dix cents	1,70 €	54,00	91,80 €
6.01.06	_type discontinue T'2			
	LE METRE LINEAIRE : un euro cinquante cents	1,50 €	0,00	0,00 €
6.01.07	_type discontinue T3			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quarante cents	1,40 €	0,00	0,00 €
6.01.08	_type CVCB			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quatre-vingt cents	1,80 €	0,00	0,00 €
6.01.09	_type voie réservée			
	LE METRE LINEAIRE : trois euros dix cents	3,10 €	0,00	0,00 €
6,02	Réalisation du marquage au sol en RESINE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur variable, _l'implantation et la validation du prémarquage, _le matriçage manuel antidérapant			
6.02.01	Pour les passages piétons :			
	LE METRE CARRE : vingt-trois euros	23,00 €	56,00	1 288,00 €
6.02.02	Pour les pistes cyclables (couleur vert) :			
	LE METRE CARRE : vingt-deux euros	22,00 €	93,00	2 046,00 €
6.02.03	Pour du marquage de plateau (couleur ocre) :			
	LE METRE CARRE : vingt-deux euros	22,00 €	583,00	12 826,00 €
6,03	Reprise de zébra comprenant : _ le nettoyage préalable de la chaussée, _ l'effacement du marquage existant par microdécapage _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE CARRE : seize euros	16,00 €	0,00	0,00 €
6,04	Bande podotactile thermocollante largeur 400 mm _ le nettoyage préalable de la chaussée, _ l'effacement du marquage existant par microdécapage _la fourniture et la pose des bandes thermocollantes, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €
	7 - SIGNALISATION VERTICALE			
7,01	PANNEAUX DE SIGNALISATION comprenant : _La fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale en aluminium, conformément au CCT, entièrement réflectorisés de classe 2, taille 700 pour les signaux de danger et taille 650 pour les signaux de prescription absolue, _La fourniture et le scellement des supports en aluminium, de section adaptée aux éléments à supporter , y compris le bouchon plastique et fourreau de scellement, _La réalisation des massifs d'ancrage en béton B20 de dimension minimum (L x l x H) 0,50 x 0,50 x 0,80 m, les coffrages, le béton, _Toutes les pièces de fixation en aluminium et boulons galvanisés, _Les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais excédentaires,			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	_Les sujétions de réalisation pour avoir le bord inférieur des panneaux toujours au moins à 2,30 m du sol,			
7.01.01	Pour le support et sa fondation :			
	L'UNITE : deux cent vingt euros	220,00 €	12,00	2 640,00 €
7.01.02	Pour un panneau type A14 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €
7.01.03	Pour un panneau type A21 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	4,00	340,00 €
7.01.04	Pour un panneau type AB3 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	2,00	170,00 €
7.01.05	Pour un panneau type AB4 :			
	L'UNITE : cent cinq euros	105,00 €	0,00	0,00 €
7.01.06	Pour un panneau type B1 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	1,00	110,00 €
7.01.07	Pour un panneau type B7b :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.08	Pour un panneau type B29 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.09	Pour un panneau type B30 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00 €
7.01.10	Pour un panneau type B51 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00 €
7.01.11	Pour un panneau type B52 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.12	Pour un panneau type B53 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.13	Pour un panneau type C24a ex3 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.14	Pour un panneau type C24c ex2 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.15	Pour un panneau type C113 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	1,00	101,00 €
7.01.16	Pour un panneau type C114 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.17	Pour un panneau type C115 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	3,00	303,00 €
7.01.18	Pour un panneau type C116 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	3,00	303,00 €
7.01.19	Pour un panneau type DV21a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.20	Pour un panneau type DV21c :			
	L'UNITE : soixante-seize euros	76,00 €	0,00	0,00 €
7.01.21	Pour un panneau type DV43a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.22	Pour un panneau type DV43c :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.23	Pour un panneau type DV43d :			
	L'UNITE : soixante-six euros	66,00 €	0,00	0,00 €
7.01.24	Pour un panneau type DV61 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.25	Pour un panneau type M4Y :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.26	Pour un panneau type M9 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	2,00	166,00 €
7.01.27	Pour un panneau type M11 :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.28	Pour un panneau type "Voie partagée" entre piéton et vélo :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.29	Pour un panneau type "Voie partagée" entre véhicules et mode doux:			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.30	Pour un panneau type SR			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-dix euros	490,00 €	0,00	0,00 €
7.01.31	Pour une "borne kilométrique" :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.32	Pour une "Balise J11 type Cl2" :			
	L'UNITE : quarante-cinq euros	45,00 €	8,00	360,00 €
7,02	PANNEAUX DIAGRAMMATIQUE : Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau diagrammatique. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux acir galva Ø=60mm minimum, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5ans, de dimensions l x h = 2m x 2m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information (à prévoir). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.02.01	Pour un panneau type Dv42a			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00 €
7.02.02	Pour un panneau type Dv42b			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00 €
7,03	PANNEAUX D'INFORMATION 1700 x 1150, y compris : Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau d'information. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux bois Ø=60mm minimum, avec traitement autoclave classe IV, garantie 10ans, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5 ans, de dimensions l x h = 1,70 m x 1,15 m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information service (à prévoir). Cet ensemble devra être conçu de manière à pouvoir modifier son contenu provisoire, sans pour autant remplacer la totalité de l'ouvrage (vinyle, panneau bois,...). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.03.01	Pour un panneau type Relais d'information			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
7.03.02	Pour un panneau type Pédagogique			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
7.02.03	Pour un panneau type Institutionnel			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
	8 - MOBILIER			
8,01	Fourniture et pose de barrière pivotante en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : - les plots béton de scellement avec une carotte de diam. Compatible avec le matériel pour une pose en deux temps ou pièces en réservation pour le matériel en pose amovible y compris les protections des réservations pour la suite du chantier - la fixation définitive du matériel - la fourniture et la pose d'une barrière pivotante bois H : 90 cm avec un poteau vertical diam 14 cm et une structure horizontal anti-passage diam 12 cm. - la mise en place de 3 bandes rétro réfléchissant classe 2 sur âme aluminisée, - le double système de fermeture type goupille avec un cadenas « pompier », et un cadenas exploitant, - toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions de pose.			
8.01.01	Pour un modèle simple			
	L'UNITE : mille huit cent cinquante euros	1 850,00 €	0,00	0,00 €
8.01.02	Pour un modèle double en quinconce			
	L'UNITE (la paire) : trois mille deux cent vingt-cinq euros	3 225,00 €	0,00	0,00 €
8,03	Fourniture et pose d'un potelet en bois, de corps cylindrique, autoclave classe IV, garantie 10 ans, de dimensions suivantes : _hauteur hors sol : 1.00 m, _longueur scellée : 0.20 m, diamètre : 0.09 m y compris : _les terrassements, _les scellements béton, les remises à la cote, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
8.03.01	Pour un modèle fixe			
	L'UNITE : deux cent cinquante euros cinquante et un cents	250,51 €	0,00	0,00 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
8.03.02	Pour un modèle amovible (avec verrouillage) L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-cinq euros trois cents	485,03 €	0,00	0,00 €
8,04	Fourniture et pose d'un potelet en élastomère haute visibilité à mémoire de forme : _hauteur hors sol : 1.00 m, _longueur scellée : 0.40 m, diamètre : 0.08 m y compris : _les terrassements, _les scellements béton, les remises à la cote, _main d'œuvre et toutes sujétions. L'UNITE : deux cent cinquante-cinq euros	255,00 €	17,00	4 335,00 €
8,06	Fourniture et pose de garde-corps bois (2 lisses) autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de garde-corps bois, hauteur 1,20m, en protection de surplombs dangereux à partir de 0,40 m de hauteur. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de garde-corps hauteur hors sol d'environ 120cm en bois traité autoclave classe IV, garantie 10ans. Poteaux de section Ø130mm et entraxe de 220cm maximum. Deux lisses horizontales de 80mm d'épaisseur, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. Possibilité de fixation avec des supports en acier galvanisé type C100. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-neuf euros soixante-dix cents	59,70 €	0,00	0,00 €
8,07	Fourniture et pose de glissières bois-métal y compris : Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une glissière bois mixte bois/métal normalisée de 16 cm de diamètre, doublée par une lisse en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, côté voie verte et comprend : • L'implantation de la glissière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières, • La fourniture et mise en place de catadioptres tous les 10ml de la glissière, • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. Détail de la glissière bois normalisée : lisse de 4ml intègre un acier plat enveloppé par un rondin de bois en pin sylvestre traité classe 4 garantie 10 ans selon EN335 Section des lisses rondes : Ø8 LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-quatre euros	84,00 €	0,00	0,00 €
8,08	Fourniture et pose d'une barrière bois 2 lisses autoclave classe IV, garantie 10 ans. Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une barrière bois 2 lisses démontables dans des fourreaux galvanisés scellé dans le sol, y compris main d'œuvre et toutes sujétions et comprend : • L'implantation de la barrière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières (poteaux de 14 cm et lisses de 8 cm de diamètre), • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	0,00	0,00 €
8,09	Fourniture et pose d'un système d'un soutènement en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, Ce prix rémunère au décimètre par mètre la fabrication, transport et la mise en place d'un système d'un soutènement en bois d'une hauteur variable et toutes sujétions et comprend : • L'implantation du dispositif, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection du dispositif, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en place des pièces en bois, • La remise en état des abords, • La maintenance du dispositif jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE DECIMETRE PAR METRE : quarante euros	40,00 €	0,00	0,00 €
8,1	Fourniture et pose de bande rétroréfléchissante			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, transport et la mise en place sur barrière en bois, de bande rétroréfléchissante de dimensions variables. v compris main d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CARRE : deux cent quatre-vingt-seize euros trente-cinq cents	296,35 €	0,00	0,00 €
8,11	Fourniture de clés de cadenas supplémentaires Ce prix rémunère à l'unité la fourniture de cadenas. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00 €
8,12	Fourniture et pose d'une barre axe Ce prix rémunère à l'unité la fabrication, transport et la mise en place d'une barre axe, pour les barrières pivotantes, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00 €
8,13	Fourniture et pose d'un système de comptage, y compris : Ce prix rénumère la fourniture et pose d'un dispositif de comptage des piétons et cycles avec identification directionnelle tel que défini au CCTP et dessins de détail. Il comprend notament : - les terrasements, - la fourniture et pose d'un regard 60 cm x 60 cm x 1,00 m de profondeur, - la fourniture et pose du dispositif de compteur, - la fourniture et pose d'un capteur, - la founiture et pose d'un poteau en bois de 14 cm de diamètre (autoclave classe IV) support pour le capteur, - la fourniture et pose de la bouche de terre de 3 m de largeur utile, - le raccordement des équipements, - les réglages et essais. L'UNITE : quatre mille six cent quarante-huit euros cinquante-neuf cents	4 648,59 €	0,00	0,00 €
8,14	Fourniture et pose de clôture de sécurité y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de clôture métallique, hauteur 2,00m, en protection le long des voies SNCF. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de panneaux rigides, hauteur hors sol d'environ 200 cm et de poteaux conformes au CCTP, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-deux euros vingt-trois cents	52,23 €	0,00	0,00 €
8,15	Déplacement de clôture et portail existant Ce prix rémunère, au forfait, la dépose et la repose d'une clôture et d'un portail de l'ATMB. LE FORFAIT quatre mille cinquante euros quatre-vingt cents	4 050,80 €	0,00	0,00 €
8,16	Dépose et repose de mobilier Ce prix rémunère la dépose de mobiliers situés sur les emprises, composées de balises, potelets métallique ou béton, panneaux de signalisation, barrières, garde-corps,…. Il comprend notamment : - La démolition des massifs d'ancrages, - La dépose proprement dite du mobilier, - le chargement, transport et stockage soigné des éléments récupérés au parc municipal, ou le cas échéant leur évacuation en décharge, - Le chargement et transport des produits de démolition et éléments non réutilisables pour l'élimination suivant les dispositions du SOGED, - Le comblement des excavations laissées par la démolition des massifs, en matériau d'apport GNT 0/80 (D3 – GTR 92) et le compactage de matériau de remblai, conformément au guide de remblayage des tranchées, - Toutes sujétions de manutention et de protection pour les déposes à proximité des voies circulées.			
8.16.01	Dépose de feux tricolores L'UNITE : deux cent vingt-six euros soixante-quatorze cents	226,74 €	4,00	906,96 €
8.03.02	Dépose d'un candélabre L'UNITE : trois cent neuf euros soixante-sept cents	309,67 €	6,00	1 858,02 €
8.16.03	Repose d'un candélabre L'UNITE : quatre cent trente-huit euros trente-quatre cents	438,34 €	6,00	2 630,04 €
8.16.04	Dépose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc.. L'UNITE : soixante-six euros quarante-neuf cents	66,49 €	5,00	332,45 €
8.16.05	Repose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc.. L'UNITE : cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents	143,91 €	7,00	1 007,37 €
8.16.06	Dépose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..) LE METRE LINEAIRE : vingt-neuf euros neuf cents	29,09 €	23,00	669,07 €
8.16.07	Repose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..)			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	LE METRE LINEAIRE : soixante et un euros trente et un cents	61,31 €	5,00	306,55 €
	PRIX NOUVEAU			
PN_50	Microrabotage de peinture routière	50,00 €	30,2	1 510,00 €
	LE METRE CARRE : Cinquante euros			
PN_51	Fourniture et pose d'embase d'amovibilité pour potelet modèle Wilmotte version PMR	179,00 €	17	3 043,00 €
	L'UNITE : Cent soixante dix neuf euros			
PN_52	Fourniture et pose de garde-corps ARCHI	580,00 €	38,8	22 504,00 €
	LE METRE LINEAIRE : Cinq cent quatre vingt euros			
PN_53	Plus-value plateau en résine gravillonnée	20,00 €	583	11 660,00 €
	LE METRE CARRE : Vingt euros			
PN_54	Création d'une longrine béton	192,00 €	17	3 264,00 €
	LE METRE LINEAIRE :			
	TOTAL HORS TAXES		**VALUATION CUMUL**	**75 635,26 €**
	TVA			**15 127,05 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**90 762,31 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 3- TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	0 - TRAVAUX PREPARATOIRES			
0,01	Réalisation des études d'exécution selon les spécifications indiquées au C.C.T. LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,10	604,64 €
0,02	Etude géotechnique complémentaire Ce prix rémunère la réalisation de reconnaissances géotechniques complémentaires pour déterminer la structure de chaussée, selon les prescriptions du CCTP. Ces mesures seront composées soit de mesures de portance in situ, sot de prélèvement et analyse en laboratoire L'UNITE : trois mille neuf cent cinquante-neuf euros soixante-seize cents	3 959,76 €	0,00	0,00 €
0,03	Réalisation d'un relevé topographique complémentaire Ce prix rémunère la réalisation d'un relevé topographique géoréférencé LE POINT : trois euros soixante-dix-huit cents	3,78 €	15,00	56,70 €
0,04	Mise en place des mesures de protections environnementales conformes aux prérogatives de l'écologue décrites au CCTP. LE FORFAIT : huit mille huit cent soixante-quinze euros neuf cents	8 875,09 €	0,10	887,51 €
0,05	Réalisation du plan de récolement selon les spécifications indiquées au C.C.T.P LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,00	0,00 €
0,06	Passage d'un huissier agréé avant le début des travaux pour le relevé de l'existant en particulier sur les façades (en pied et hauteur) avec remise d'un rapport avec photographies. LE FORFAIT : deux mille six cent soixante-cinq euros	2 665,00 €	0,10	266,50 €
0,07	Installation de chantier, en conformité avec le CSPS le cas échéant : - de panneaux d'information de chantier de dimension 1.60 x 1.60 m, sur support bois lesté de béton aux pieds, - d'un bungalow de chantier, - d'un sanitaire, - du matériel de chantier, - du raccordement aux différents réseaux, si nécessaire - d'une benne à déchets (en location ou pas), à poser sur le chantier, durant toute la durée du chantier, tous lots confondus, et évacué en fin de chantier en décharge, destiné à recevoir les déchets de tous les lots confondus. Benne à renouveler si nécessaire en cours de chantier. - du barriérage de la zone de stockage et de la base de vie - de l'entretien de la zone de stockage et de la base de vie et toutes autres suiétions nécessaires au démarrage du chantier et conforme au PGCSPS Il est précisé que le démarrage des éventuelles tranches conditionnelles ou d'une option ne pourront faire l'objet d'une rémunération pour nouvelle installation de chantier, sauf si spécification contraire dans le D.E. LE FORFAIT : vingt-quatre mille dix euros trente-quatre cents	24 010,34 €	0,15	3 601,55 €
0,08	Mise en place de la signalisation conforme à la législation et aux prérogatives du CTD, de la DIR ou du maitre d'ouvrage en termes de sécurité, comprenant : _le panneau de chantier, la signalisation, l'amenée et le repli du matériel ainsi que toutes sujétions nécessaires au bon déroulement du chantier. l'ensemble de la signalisation du plan de circulation des véhicules. l'amenée et le repli du matériel _la mise en place de la signalisation de chantier adéquate (panneaux de chantier sur chaque rue adjacente aux chantier, panneaux de sortie de véhicules, panneau "30", panneau de rétrécissement de chaussée) ainsi que le maintien de cette signalisation, notamment pendant une interruption de chantier, les congés ou les week-end toutes suiétions nécessaires au bon déroulement du chantier. Cette installation est unique et s'applique à toutes les tranches de travaux, y compris les tranches conditionnelles, affermies ou non. LE FORFAIT : deux mille trois cent vingt-sept euros huit cents	2 327,08 €	0,20	465,42 €
	1 - TERRASSEMENTS GENERAUX			
1,01	Décapage de la terre végétale comprenant : l'implantation de la voirie. le décapage de la terre avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : dix-neuf euros quarante et un cents	19,41 €	0,00	0,00 €
1,02	Démolition de chaussée ou trottoir l'implantation de la voirie. le découpage et le décroutage ou le rabotage des revêtements existants jusqu'à une épaisseur de 10 cm. l'évacuation, le transport et l'élimination ou le recyclage des déblais. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CARRE : un euro cinquante-quatre cents	1,54 €	75,00	115,50 €
1,03	Déboisement et arrachage des arbres (jusqu'à un diamètre de 50 cm à 1 m du sol) comprenant : le déboisement et débroussaillage, l'arrachage des arbres (situés éventuellement sous l'emprise de la voirie, réseaux et ouvrages projetés). le dessouchage. l'évacuation de ces matériaux à la décharge proposée par l'Entrepreneur et agréée par le Directeur des Travaux. le régalage des dépôts. main-d'œuvre et toutes suiétions d'indemnités pour décharge située à toute distance. LE METRE CARRE : quarante-six euros neuf cents	46,09 €	0,00	0,00 €
1,04	Terrassement en déblais, en terrain de toute nature, pour décaissement et constitution du fond de forme de l'emprise de la voirie comprenant :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

	l'implantation de la voirie. _ le décapage des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, _ Nivellement et dressement du fond de fouille, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : six euros vingt-neuf cents	6,29 €	5,00	31,45 €
1,05	Chargement et évacuation des déblais ou terres végétales excédentaires y compris : chargement des déblais prélevés sur le site à l'aide d'engins mécaniques. enlèvement et le transport à la décharge, située à toute distance, des déblais excédentaires ou impropres , y compris leur réglage main d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CUBE : trente-huit euros trois cents	38,03 €	5,00	190,15 €
1,06	Fourniture et pose de géotextile Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre d'une couche anticontaminante composée d'un feutre géotextile non-tissé de classe adaptée, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend toutes les fournitures, matériels, mains d'oeuvre relatifs au chargement, au transport et au déchargement du géotextile, à la mise en oeuvre du géotextile, au recouvrement des lés, aux reprises nécessaires, ainsi que toutes les sujétions liées à la méthode d'exécution de cette tâche. LE METRE CARRE : un euro cinquante-huit cents	1,58 €	0,00	0,00 €
1,07	Mise en remblais des matériaux extraits du site, y compris : la reprise des matériaux stockés provisoirement. _ Nivellement et dressement du fond de forme de la plate-forme de la chaussée, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ y compris le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE : sept euros cinquante cents	7,50 €	0,00 €	0,00 €
1,08	Mise en remblais de la terre végétale extraite du site, y compris : _ la reprise des matériaux stockés provisoirement, _ Nivellement et dressement, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE : vingt-cinq euros onze cents	25,11 €	0,00	0,00 €
	2 - COUCHES DE BASE ET FONDATION			
2,01	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.025 mpm). y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE après compactage : trente et un euros quarante-quatre cents	31,44 €	0,00	0,00 €
2,02	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/31,5 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.01 mpm). la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné, notamment autour des fontes de voirie. main-d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CUBE après compactage : quatre-vingt-cinq euros quarante et un cents	85,41 €	7,00	597,87 €
2,03	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 40/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.025 mpm). y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE après compactage : trente-cinq euros sept cents	35,07 €	0,00 €	0,00 €
2,04	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 20/40 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement. réglalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.01 mpm). la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné, notamment autour des fontes de voirie. main-d'œuvre et toutes suiétions. LE METRE CUBE après compactage : cinquante-huit euros cinquante-deux cents	58,52 €	0,00 €	0,00 €
	5 - OUVRAGES DIVERS			
5,01	Terrassement en déblais et remblais, en terrain de toute nature, pour constitution d'une tranchée de dimensions variables comprenant : l'implantation du projet. _ le déblai des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, _ Nivellement et dressement du fond de fouille, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. le remblai des matériaux et leur compactage soigné main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : soixante-dix-huit euros soixante-trois cents	78,63 €	0,00	0,00 €
5,02 5.02.1	Fourniture et mise en oeuvre d'ouvrage hydraulique, y compris : la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations la pose suivant les plans du projet. le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'exéstant main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions diverses Pour des canalisations PVC ou A35A de diamètre 315 mm :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

	LE METRE LINEAIRE : trente-huit euros douze cents	38,12 €	0,00	0,00 €
5.02.2	Pour des canalisations PVC ou 135A de diamètre 500 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : cinquante euros cinquante-deux cents	50,52 €	0,00 €	0,00 €
5.02.3	Pour des canalisations PVC ou 135A de diamètre 600 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : soixante-cinq euros vingt-huit cents	65,28 €	0,00 €	0,00 €
5.02.4	Pour des têtes d'aqueduc sur diamètre jusqu'à 600 mm :			
	L'UNITE sept cent quatre-vingt-dix euros douze cents	790,12 €	0,00 €	0,00 €
5.02.5	Pour des élements de regard en béton armé (diamètre 1000 ou 1000 x 1000) avec grille circulaire fonte classe D400 :			
	L'UNITE mille cent quarante-huit euros cinquante-huit cents	1 148,58 €	0,00 €	0,00 €
5.02.06	Pour des élements de regard en béton armé (diamètre 1000 ou 1000 x 1000) avec tampon circulaire fonte classe D400 :			
	L'UNITE mille cent quarante-huit euros cinquante-huit cents	1 148,58 €	0,00	0,00 €
5.02.07	Pour des élements de caniveau en béton armé type en écaille de largeur 400 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : cent quarante-sept euros vingt-huit cents	147.28 €	0.00 €	0.00 €
5,03	Fourniture et mise en oeuvre de bordures béton, y compris : la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations la pose suivant les plans du projet, le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'existant main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions diverses			
5.03.1	Pour des bordures type T2 :			
	LE METRE LINEAIRE : quarante-quatre euros trente-six cents	44.36 €	20.00 €	887.20 €
5.03.2	Pour des bordures type CS1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quarante-deux cents	39.42 €	0.00	0.00 €
5.03.4	Pour des bordures type P1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quatre-vingt-dix-neuf cents	39.99 €	0.00	0.00 €
5.03.5	Pour des bordures type A2 :			
	LE METRE LINEAIRE : quarante-deux euros vingt-neuf cents	42.29 €	0.00	0.00 €
5,04	Terrassement en terrain de toute nature, pour création d'un fossé selon profil défini au projet, comprenant : _ l'implantation du projet, le décapage des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, Nivellement et dressement du fond de fouille, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. la reprise des matériaux stockés provisoirement, leur compactage soigné _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions d'indemnités diverses			
	LE METRE LINEAIRE : dix-sept euros cinquante-sept cents	17,57 €	0,00 €	0,00 €
5,06	Réhabilitations des ouvrages hydrauliques _ les réfections selon les prescriptions du CCTP _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions diverses			
5.06.1	Pour l'ouvrage OA 90 :			
	LE FORFAIT : trois mille six cent soixante et un euros soixante et onze cents	3 661,71 €	0,00 €	0,00 €
5.06.2	Pour l'ouvrage OA 91 :			
	LE FORFAIT : mille sept cent soixante-neuf euros vingt-neuf cents	1 769,29 €	0,00 €	0,00 €
5.06.3	Pour l'ouvrage OA 93 :			
	LE FORFAIT : cinq mille deux cent soixante euros soixante et onze cents	5 260,71 €	0,00 €	0,00 €
5,07	Dépose de bordure existante Ce prix rémunère la dépose soignée et d'évacuation de bordure de tout type.			
	LE METRE LINEAIRE : onze euros vingt-neuf cents	11,29 €	26,00	293,54 €
5,08	Remise à la côte d'émergence Ce prix rémunère la mise à la côte d'émergence en fonte, en béton ou en tôle striée, comprenant la dépose soignée du tampon et du cadre, la confection de la feuillure, la repose soignée du tampon et du cadre, le blocage au béton, tous scellements et réfections sous chaussée ou trottoirs quel qu'en soit la nature (enrobés, pavage ou autres) y compris toutes sujétions. Ce prix comprend : - la recherche, le repérage des émergences - le découpage et la démolition des revêtements sous chaussée ou trottoirs - la signalisation au droit du chantier, c'est à dire tous panneaux, barrières, séparateurs, directement nécessaires aux travaux et à la sécurité des ouvriers ou de toute personne passant à proximité. - l'amenée et le repli de tout le personnel, le matériel et les matériaux nécessaires à une prestation unique de mise à la côte de tampons de regard, quel qu'en soit le type ou la dimension.			
5.08.1	Pour une bouche à clef			
	L'UNITE cinquante-neuf euros vingt cents	59,20 €	0	0,00 €
5.08.2	Pour un tampon circulaire			
	L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	0	0,00 €
5.08.3	Pour un tampon rectangulaire			
	L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	0	0,00 €
	TOTAL HORS TAXES			**7 998,02 €**
	TVA		**UATION CUMUL**	**1 599,60 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**9 597,63 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 3 - MOBILIER ET SIGNALISATION - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	6 - SIGNALISATION HORIZONTALE			
6,01	Réalisation du marquage au sol en PEINTURE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage,			
6.01.01	_ LA LIGNE STOP :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros cinquante cents	4,50 €	0,00	0,00 €
6.01.02	_ LA LIGNE CEDEZ LE PASSAGE :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros soixante-cinq cents	4,65 €	0,00	0,00 €
6.01.03	_ LA FLECHE DIRECTIONNELLE :			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	0,00	0,00 €
6.01.04	Pictogramme cycliste			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	0,00	0,00 €
6.01.05	_ bande blanche continue			
	LE METRE LINEAIRE : un euro soixante-dix cents	1,70 €	0,00	0,00 €
6.01.06	_type discontinue T'2			
	LE METRE LINEAIRE : un euro cinquante cents	1,50 €	0,00	0,00 €
6.01.07	_type discontinue T3			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quarante cents	1,40 €	0,00	0,00 €
6.01.08	_type CVCB			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quatre-vingt cents	1,80 €	0,00	0,00 €
6.01.09	_type voie réservée			
	LE METRE LINEAIRE : trois euros dix cents	3,10 €	0,00	0,00 €
6,02	Réalisation du marquage au sol en RESINE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur variable, _l'implantation et la validation du prémarquage, _le matriçage manuel antidérapant			
6.02.01	Pour les passages piétons :			
	LE METRE CARRE : vingt-trois euros	23,00 €	0,00	0,00 €
6.02.02	Pour les pistes cyclables (couleur vert) :			
	LE METRE CARRE : vingt-deux euros	22,00 €	0,00	0,00 €
6,03	Reprise de zébra comprenant : _ le nettoyage préalable de la chaussée, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE CARRE : seize euros	16,00 €	0,00	0,00 €
6,04	Bande podotactile thermocollante largeur 400 mm _ le nettoyage préalable de la chaussée, _la fourniture et la pose des bandes thermocollantes, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €
	7 - SIGNALISATION VERTICALE			
7,01	PANNEAUX DE SIGNALISATION comprenant : _La fourniture et le scellement des supports en aluminium, de section adaptée aux éléments à supporter , y compris le bouchon plastique et fourreau de scellement, _La réalisation des massifs d'ancrage en béton B20 de dimension minimum (L x l x H) 0,50 x 0,50 x 0,80 m, les coffrages, le béton, _Toutes les pièces de fixation en aluminium et boulons galvanisés, _Les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais excédentaires, _Les sujétions de réalisation pour avoir le bord inférieur des panneaux toujours au moins à 2,30 m du sol,			
7.01.01	Pour le support et sa fondation :			
	L'UNITE : deux cent vingt euros	220,00 €	0,00	0,00 €
7.01.02	Pour un panneau type A14 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €
7.01.03	Pour un panneau type A21 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €
7.01.04	Pour un panneau type AB3 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
7.01.05	Pour un panneau type AB4 :			
	L'UNITE : cent cinq euros	105,00 €	0,00	0,00 €
7.01.06	Pour un panneau type B1 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.07	Pour un panneau type B7b :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.08	Pour un panneau type B29 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.09	Pour un panneau type B30 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00 €
7.01.10	Pour un panneau type B51 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00 €
7.01.11	Pour un panneau type B52 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.12	Pour un panneau type B53 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.13	Pour un panneau type C24a ex3 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.14	Pour un panneau type C24c ex2 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.15	Pour un panneau type C113 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.16	Pour un panneau type C114 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.17	Pour un panneau type C115 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.18	Pour un panneau type C116 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.19	Pour un panneau type DV21a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.20	Pour un panneau type DV21c :			
	L'UNITE : soixante-seize euros	76,00 €	0,00	0,00 €
7.01.21	Pour un panneau type DV43a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.22	Pour un panneau type DV43c :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.23	Pour un panneau type DV43d :			
	L'UNITE : soixante-six euros	66,00 €	0,00	0,00 €
7.01.24	Pour un panneau type DV61 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.25	Pour un panneau type M4Y :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.26	Pour un panneau type M9 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	0,00	0,00 €
7.01.27	Pour un panneau type M11 :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.28	Pour un panneau type "Voie partagée" entre piéton et vélo :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.29	Pour un panneau type "Voie partagée" entre véhicules et mode doux:			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.30	Pour un panneau type SR			
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-dix euros	490,00 €	0,00	0,00 €
7.01.31	Pour une "borne kilométrique" :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.32	Pour une "Balise J11 type CI2" :			
	L'UNITE : quarante-cinq euros	45,00 €	0,00	0,00 €
7,02	PANNEAUX DIAGRAMMATIQUE :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau diagrammatique. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux acir galva Ø=60mm minimum, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5ans, de dimensions l x h = 2m x 2m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information (à prévoir). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.02.01	Pour un panneau type Dv42a			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00 €
7.02.02	Pour un panneau type Dv42b			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00 €
7,03	PANNEAUX D'INFORMATION 1700 x 1150, y compris : Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau d'information. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux bois Ø=60mm minimum, avec traitement autoclave classe IV, garantie 10ans, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5 ans, de dimensions l x h = 1,70 m x 1,15 m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information service (à prévoir). Cet ensemble devra être conçu de manière à pouvoir modifier son contenu provisoire, sans pour autant remplacer la totalité de l'ouvrage (vinyle, panneau bois,...). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.03.01	Pour un panneau type Relais d'information			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
7.03.02	Pour un panneau type Pédagogique			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
7.02.03	Pour un panneau type Institutionnel			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
	8 - MOBILIER			
8,01	Fourniture et pose de barrière pivotante en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : - les plots béton de scellement avec une carotte de diam. Compatible avec le matériel pour une pose en deux temps ou pièces en réservation pour le matériel en pose amovible y compris les protections des réservations pour la suite du chantier - la fixation définitive du matériel - la fourniture et la pose d'une barrière pivotante bois H : 90 cm avec un poteau vertical diam 14 cm et une structure horizontal anti-passage diam 12 cm. - la mise en place de 3 bandes rétro réfléchissant classe 2 sur âme aluminisée, - le double système de fermeture type goupille avec un cadenas « pompier », et un cadenas exploitant, - toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions de pose.			
8.01.01	Pour un modèle simple			
	L'UNITE : mille huit cent cinquante euros	1 850,00 €	0,00	0,00 €
8.01.02	Pour un modèle double en quinconce			
	L'UNITE (la paire) : trois mille deux cent vingt-cinq euros	3 225,00 €	0,00	0,00 €
8,03	Fourniture et pose d'un potelet en bois, de corps cylindrique, autoclave classe IV, garantie 10 ans, de dimensions suivantes : _hauteur hors sol : 1.00 m, _longueur scellée : 0.20 m, diamètre : 0.09 m y compris : _les terrassements, _les scellements béton, les remises à la cote, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
8.03.01	Pour un modèle fixe			
	L'UNITE : deux cent cinquante euros cinquante et un cents	250,51 €	0,00	0,00 €
8.03.02	Pour un modèle amovible (avec verrouillage)			
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-cinq euros trois cents	485,03 €	0,00	0,00 €
8,04	Fourniture et pose d'un potelet en élastomère haute visibilité à mémoire de forme : _hauteur hors sol : 1.00 m, _longueur scellée : 0.40 m, diamètre : 0.08 m y compris :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	_les terrassements, _les scellements béton, les remises à la cote, _main d'œuvre et toutes sujétions. L'UNITE : deux cent cinquante-cinq euros	255,00 €	0,00	0,00 €
8,06	Fourniture et pose de garde-corps bois (2 lisses) autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de garde-corps bois, hauteur 1,20m, en protection de surplombs dangereux à partir de 0,40 m de hauteur. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de garde-corps hauteur hors sol d'environ 120cm en bois traité autoclave classe IV, garantie 10ans. Poteaux de section Ø130mm et entraxe de 220cm maximum. Deux lisses horizontales de 80mm d'épaisseur, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. Possibilité de fixation avec des supports en acier galvanisé type C100. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-neuf euros soixante-dix cents	59,70 €	0,00	0,00 €
8,07	Fourniture et pose de glissières bois-métal y compris : Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une glissière bois mixte bois/métal normalisée de 16 cm de diamètre, doublée par une lisse en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, côté voie verte et comprend : • L'implantation de la glissière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières, • La fourniture et mise en place de catadioptres tous les 10ml de la glissière, • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. Détail de la glissière bois normalisée : lisse de 4ml intègre un acier plat enveloppé par un rondin de bois en pin sylvestre traité classe 4 garantie 10 ans selon EN335 Section des lisses rondes : Ø8 LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-quatre euros	84,00 €	0,00	0,00 €
8,08	Fourniture et pose d'une barrière bois 2 lisses autoclave classe IV, garantie 10 ans. Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une barrière bois 2 lisses démontables dans des fourreaux galvanisés scellé dans le sol, y compris main d'œuvre et toutes sujétions et comprend : • L'implantation de la barrière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières (poteaux de 14 cm et lisses de 8 cm de diamètre), • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	0,00	0,00 €
8,09	Fourniture et pose d'un système d'un soutènement en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, Ce prix rémunère au décimètre par mètre la fabrication, transport et la mise en place d'un système d'un soutènement en bois d'une hauteur variable et toutes sujétions et comprend : • L'implantation du dispositif, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection du dispositif, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en place des pièces en bois, • La remise en état des abords, • La maintenance du dispositif jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE DECIMETRE PAR METRE : quarante euros	40,00 €	0,00	0,00 €
8,1	Fourniture et pose de bande rétroréfléchissante Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, transport et la mise en place sur barrière en bois, de bande rétroréfléchissante de dimensions variables, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CARRE : deux cent quatre-vingt-seize euros trente-cinq cents	296,35 €	0,00	0,00 €
8,11	Fourniture de clés de cadenas supplémentaires Ce prix rémunère à l'unité la fourniture de cadenas. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
8,12	Fourniture et pose d'une barre axe Ce prix rémunère à l'unité la fabrication, transport et la mise en place d'une barre axe, pour les barrières pivotantes, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00 €
8,13	Fourniture et pose d'un système de comptage, y compris : Ce prix rénumère la fourniture et pose d'un dispositif de comptage des piétons et cycles avec identification directionnelle tel que défini au CCTP et dessins de détail. Il comprend notament : - les terrasements, - la fourniture et pose d'un regard 60 cm x 60 cm x 1,00 m de profondeur, - la fourniture et pose du dispositif de compteur, - la fourniture et pose d'un capteur, - la founiture et pose d'un poteau en bois de 14 cm de diamètre (autoclave classe IV) support pour le capteur, - la fourniture et pose de la bouche de terre de 3 m de largeur utile, - le raccordement des équipements, - les réglages et essais. L'UNITE : quatre mille six cent quarante-huit euros cinquante-neuf cents	4 648,59 €	0,00	0,00 €
8,14	Fourniture et pose de clôture de sécurité y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de clôture métallique, hauteur 2,00m, en protection le long des voies SNCF. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de panneaux rigides, hauteur hors sol d'environ 200 cm et de poteaux conformes au CCTP, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-deux euros vingt-trois cents	52,23 €	0,00	0,00 €
8,15	Déplacement de clôture et portail existant Ce prix rémunère, au forfait, la dépose et la repose d'une clôture et d'un portail de l'ATMB. LE FORFAIT quatre mille cinquante euros quatre-vingt cents	4 050,80 €	0,00	0,00 €
8,16	Dépose et repose de mobilier Ce prix rémunère la dépose de mobiliers situés sur les emprises, composées de balises, potelets métallique ou béton, panneaux de signalisation, barrières, garde-corps,…. Il comprend notamment : - La démolition des massifs d'ancrages, - La dépose proprement dite du mobilier, - le chargement, transport et stockage soigné des éléments récupérés au parc municipal, ou le cas échéant leur évacuation en décharge, - Le chargement et transport des produits de démolition et éléments non réutilisables pour l'élimination suivant les dispositions du SOGED, - Le comblement des excavations laissées par la démolition des massifs, en matériau d'apport GNT 0/80 (D3 – GTR 92) et le compactage de matériau de remblai, conformément au guide de remblayage des tranchées, - Toutes sujétions de manutention et de protection pour les déposes à proximité des voies circulées.			
8.16.01	Dépose de feux tricolores L'UNITE : deux cent vingt-six euros soixante-quatorze cents	226,74 €	0,00	0,00 €
8.03.02	Dépose d'un candélabre L'UNITE : trois cent neuf euros soixante-sept cents	309,67 €	0,00	0,00 €
8.16.03	Repose d'un candélabre L'UNITE : quatre cent trente-huit euros trente-quatre cents	438,34 €	0,00	0,00 €
8.16.04	Dépose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc.. L'UNITE : soixante-six euros quarante-neuf cents	66,49 €	6,00	398,94 €
8.16.05	Repose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc.. L'UNITE : cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents	143,91 €	0,00	0,00 €
8.16.06	Dépose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..) LE METRE LINEAIRE : vingt-neuf euros neuf cents	29,09 €	0,00	0,00 €
8.16.07	Repose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..) LE METRE LINEAIRE : soixante et un euros trente et un cents	61,31 €	0,00	0,00 €
	TOTAL HORS TAXES		**UATION CUMUL**	**398,94 €**
	TVA			**79,79 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**478,73 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 4 - TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	0 - TRAVAUX PREPARATOIRES			
0,01	Réalisation des études d'exécution selon les spécifications indiquées au C.C.T. LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,25	1 511,59 €
0,02	Etude géotechnique complémentaire L'UNITE : trois mille neuf cent cinquante-neuf euros soixante-seize cents	3 959,76 €	0,25	989,94 €
0,03	Réalisation d'un relevé topographique complémentaire LE POINT : trois euros soixante-dix-huit cents	3,78 €	200,00	756,00 €
0,04	Mise en place des mesures de protections environnementales conformes aux prérogatives de l'écologue décrites au CCTP. LE FORFAIT : huit mille huit cent soixante-quinze euros neuf cents	8 875,09 €	0,25	2 218,77 €
0,05	Réalisation du plan de récolement selon les spécifications indiquées au C.C.T.P LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,25	1 511,59 €
0,06	Passage d'un huissier agréé avant le début des travaux pour le relevé de l'existant en particulier sur les façades (en pied et hauteur) avec remise d'un rapport avec photographies. LE FORFAIT : deux mille six cent soixante-cinq euros	2 665,00 €	0,25	666,25 €
0,07	Installation de chantier, en conformité avec le CSPS le cas échéant : LE FORFAIT : vingt-quatre mille dix euros trente-quatre cents	24 010,34 €	0,25	6 002,59 €
0,08	Mise en place de la signalisation conforme à la législation et aux prérogatives du CTD, de la DIR ou du maitre d'ouvrage en termes de sécurité, comprenant : LE FORFAIT : deux mille trois cent vingt-sept euros huit cents	2 327,08 €	0,25	581,77 €
	1 - TERRASSEMENTS GENERAUX			
1,01	Décapage de la terre végétale comprenant : l'implantation de la voirie. le décapage de la terre avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : dix-neuf euros quarante et un cents	19,41 €	870,00	16 886,70 €
1,02	Démolition de chaussée ou trottoir l'implantation de la voirie. le découpage et le décroutage ou le rabotage des revêtements existants jusqu'à une épaisseur de 10 cm. l'évacuation, le transport et l'élimination ou le recyclage des déblais. la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux. main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions d'indemnités diverses LE METRE CARRE : un euro cinquante-quatre cents	1,54 €	850,00	1 309,00 €
1,03	Déboisement et arrachage des arbres (jusqu'à un diamètre de 50 cm à 1 m du sol) comprenant : le déboisement et débroussaillage. l'arrachage des arbres (situés éventuellement sous l'emprise de la voirie, réseaux et ouvrages projetés). le dessouchage. l'évacuation de ces matériaux à la décharge proposée par l'Entrepreneur et agréée par le Directeur des Travaux. le régalage des dépôts. main-d'œuvre et toutes suiétions d'indemnités pour décharge située à toute distance. LE METRE CARRE : quarante-six euros neuf cents	46,09 €	728,00	33 553,52 €
1,04	Terrassement en déblais, en terrain de toute nature, pour décaissement et constitution du fond de forme de l'emprise de la voirie comprenant : LE METRE CUBE : six euros vingt-neuf cents	6,29 €	1292,00	8 126,68 €
1,05	Chargement et évacuation des déblais ou terres végétales excédentaires y compris : LE METRE CUBE : trente-huit euros trois cents	38,03 €	0,00	0,00 €
1,06	Fourniture et pose de géotextile LE METRE CARRE : un euro cinquante-huit cents	1,58 €	0,00	0,00 €
1,07	Mise en remblais des matériaux extraits du site, y compris : LE METRE CUBE : sept euros cinquante cents	7,50 €	3880,00	29 100,00 €
1,08	Mise en remblais de la terre végétale extraite du site, y compris : _ la reprise des matériaux stockés provisoirement, _ Nivellement et dressement, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE : vingt-cinq euros onze cents	25,11 €	895,00	22 473,45 €
	2 - COUCHES DE BASE ET FONDATION			
2,01	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : LE METRE CUBE après compactage : trente et un euros quarante-quatre cents	31,44 €	0,00	0,00 €
2,02	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/31,5 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : LE METRE CUBE après compactage : quatre-vingt-cinq euros quarante et un cents	85,41 €	380,00	32 455,80 €
	5 - OUVRAGES DIVERS			
5,01	Terrassement en déblais et remblais, en terrain de toute nature, pour constitution d'une tranchée de dimensions variables comprenant :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	LE METRE CUBE : soixante-dix-huit euros soixante-trois cents	78,63 €	115,00	9 042,45 €
5,02	Fourniture et mise en oeuvre d'ouvrage hydraulique, y compris : la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations la pose suivant les plans du projet, le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'exéstant main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions diverses			
5.02.1	Pour des canalisations PVC ou A35A de diamètre 315 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-huit euros douze cents	38,12 €	103,00	3 926,36 €
5.02.2	Pour des canalisations PVC ou 135A de diamètre 500 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : cinquante euros cinquante-deux cents	50,52 €	0,00	0,00 €
5.02.3	Pour des canalisations PVC ou 135A de diamètre 600 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : soixante-cinq euros vingt-huit cents	65,28 €	0,00	0,00 €
5.02.4	Pour des têtes d'aqueduc sur diamètre jusqu'à 600 mm :			
	L'UNITE sept cent quatre-vingt-dix euros douze cents	790,12 €	6,00	4 740,72 €
5.02.06	Pour des élements de regard en béton armé (diamètre 1000 ou 1000 x 1000) avec tampon circulaire fonte classe D400 :			
	L'UNITE mille cent quarante-huit euros cinquante-huit cents	1 148,58 €	1,00	1 148,58 €
5.02.07	Pour des élements de caniveau en béton armé type en écaille de largeur 400 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : cent quarante-sept euros vingt-huit cents	147.28 €	0.00	0.00 €
5,03	Fourniture et mise en oeuvre de bordures béton, y compris : la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations la pose suivant les plans du projet, le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'existant main-d'œuvre, matériels et toutes suiétions diverses			
5.03.1	Pour des bordures type T2 :			
	LE METRE LINEAIRE : quarante-quatre euros trente-six cents	44.36 €		
5.03.2	Pour des bordures type CS1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quarante-deux cents	39.42 €		
5.03.4	Pour des bordures type P1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quatre-vingt-dix-neuf cents	39.99 €		
5,04	Terrassement en terrain de toute nature, pour création d'un fossé selon profil défini au projet, comprenant : LE METRE LINEAIRE : dix-sept euros cinquante-sept cents	17,57 €	350,00	6 149,50 €
5,06	Réhabilitations des ouvrages hydrauliques			
5.06.1	Pour l'ouvrage OA 90 : LE FORFAIT : trois mille six cent soixante et un euros soixante et onze cents	3 661,71 €	0,00	0,00 €
5.06.2	Pour l'ouvrage OA 91 : LE FORFAIT : mille sept cent soixante-neuf euros vingt-neuf cents	1 769,29 €	0,00	0,00 €
5.06.3	Pour l'ouvrage OA 93 : LE FORFAIT : cinq mille deux cent soixante euros soixante et onze cents	5 260,71 €	0,00	0,00 €
5,08	Remise à la côte d'émergence			
5.08.1	Pour une bouche à clef L'UNITE cinquante-neuf euros vingt cents	59,20 €	0,00	0,00 €
5.08.2	Pour un tampon circulaire L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	0,00	0,00 €
5.08.3	Pour un tampon rectangulaire L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	0,00	0,00 €
	PRIX NOUVEAU			
PN_20	Fourniture et mise en œuvre de drain routier PEHD DN160 SN8 hors terrassement LE METRE LINEAIRE Vingt deux euros cinquante	22,50 €	145,00	3 262,50 €
PN_21	Débroussaillage pour emprise travaux LE METRE CARRE Cinq euros soixante	5,60 €	4400,00	24 640,00 €
PN_25	OA 004 Passage faune cadre 200x200 L'UNITE Trente cinq mille trois cent soixante qinze euros	33 260,00 €	1,00	33 260,00 €
PN_26	OA 005 Acqueduc rivière cadre 150x100	25 160,00 €	1,00	25 160,00 €
PN_27	Géogrille TX170GD de renforcement pour couche de forme LE METRE CARRE Six euros vingt trois	6,23 €	8000,00	49 840,00 €
PN_28	Fourniture et mise en œuvre de Grave recyclé 0/45 épaisseur 30 cm en couche de 15 cm LE METRE CUBE Trente quatre euros quatre vingt onze	34,91 €	2473,00	86 332,43 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
PN 30	Pose et dépose de dispositif de sécurité le long de la voie SNCF suivant Directives de Sécurité Ferroviare + Homme vigie suivant Directives de Sécurité Ferroviaire LE FORFAIT Dix mille euros	10 000,00 €	0,50	5 000,00 €
PN_31	Mise à disposition d'une équipe pour le traitement de ma renouée du Japon au P249 -> En attente OS LE FORFAIT Six mille cent trente euros	6 130,00 €	1,00	6 130,00 €
PN_34	Drainage dans champ au sud de la rampe près de maison blanche LE FORFAIT Six mille cent trente euros	4 446,00 €	1,00	4 446,00 €
	TOTAL HORS TAXES			**421 222,18 €**
	TVA		**UATION CUMUL**	**84 244,44 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**505 466,62 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 4 - MOBILIER ET SIGNALISATION - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	6 - SIGNALISATION HORIZONTALE			
6,01	Réalisation du marquage au sol en PEINTURE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage,			
6.01.01	_ LA LIGNE STOP :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros cinquante cents	4,50 €	4,00	18,00
6.01.02	_ LA LIGNE CEDEZ LE PASSAGE :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros soixante-cinq cents	4,65 €	2,00	9,30
6.01.03	_ LA FLECHE DIRECTIONNELLE :			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	0,00	0,00
6.01.04	Pictogramme cycliste			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	12,00	192,00
6.01.05	_ bande blanche continue			
	LE METRE LINEAIRE : un euro soixante-dix cents	1,70 €	0,00	0,00
6.01.06	_type discontinue T'2			
	LE METRE LINEAIRE : un euro cinquante cents	1,50 €	0,00	0,00
6.01.07	_type discontinue T3			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quarante cents	1,40 €	35,00	49,00
6.01.08	_type CVCB			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quatre-vingt cents	1,80 €	0,00	0,00
6,02	Réalisation du marquage au sol en RESINE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur variable, _l'implantation et la validation du prémarquage, _le matriçage manuel antidérapant			
6.02.01	Pour les passages piétons :			
	LE METRE CARRE : vingt-trois euros	23,00 €	0,00	0,00
6.02.02	Pour les pistes cyclables (couleur vert) :			
	LE METRE CARRE : vingt-deux euros	22,00 €	18,00	396,00
6,03	Reprise de zébra comprenant : _ le nettoyage préalable de la chaussée, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE CARRE : seize euros	16,00 €	20,00	320,00
6,04	Bande podotactile thermocollante largeur 400 mm _ le nettoyage préalable de la chaussée, _ l'effacement du marquage existant par microdécapage _la fourniture et la pose des bandes thermocollantes, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00
	7 - SIGNALISATION VERTICALE			
7,01	PANNEAUX DE SIGNALISATION comprenant : _La fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale en aluminium, conformément au CCT, entièrement réflectorisés de classe 2, taille 700 pour les signaux de danger et taille 650 pour les signaux de prescription absolue, _La fourniture et le scellement des supports en aluminium, de section adaptée aux éléments à supporter , y compris le bouchon plastique et fourreau de scellement, _La réalisation des massifs d'ancrage en béton B20 de dimension minimum (L x l x H) 0,50 x 0,50 x 0,80 m, les coffrages, le béton, _Toutes les pièces de fixation en aluminium et boulons galvanisés, _Les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais excédentaires, _Les sujétions de réalisation pour avoir le bord inférieur des panneaux toujours au moins à 2,30 m du sol,			
7.01.01	Pour le support et sa fondation :			
	L'UNITE : deux cent vingt euros	220,00 €	6,00	1320,00

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
7.01.02	Pour un panneau type A14 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	2,00	170,00
7.01.03	Pour un panneau type A21 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	2,00	170,00
7.01.04	Pour un panneau type AB3 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	2,00	170,00
7.01.05	Pour un panneau type AB4 :			
	L'UNITE : cent cinq euros	105,00 €	0,00	0,00
7.01.06	Pour un panneau type B1 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00
7.01.07	Pour un panneau type B7b :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00
7.01.08	Pour un panneau type B29 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00
7.01.09	Pour un panneau type B30 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00
7.01.10	Pour un panneau type B51 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00
7.01.11	Pour un panneau type B52 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.12	Pour un panneau type B53 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.13	Pour un panneau type C24a ex3 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.14	Pour un panneau type C24c ex2 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.15	Pour un panneau type C113 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.16	Pour un panneau type C114 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.17	Pour un panneau type C115 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	2,00	202,00
7.01.18	Pour un panneau type C116 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	2,00	202,00
7.01.19	Pour un panneau type DV21a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00
7.01.20	Pour un panneau type DV21c :			
	L'UNITE : soixante-seize euros	76,00 €	0,00	0,00
7.01.21	Pour un panneau type DV43a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00
7.01.22	Pour un panneau type DV43c :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00
7.01.23	Pour un panneau type DV43d :			
	L'UNITE : soixante-six euros	66,00 €	0,00	0,00
7.01.24	Pour un panneau type DV61 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00
7.01.25	Pour un panneau type M4Y :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	2,00	146,00
7.01.26	Pour un panneau type M9 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	2,00	166,00
7.01.27	Pour un panneau type M11 :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00
7.01.28	Pour un panneau type "Voie partagée" entre piéton et vélo :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
7.01.29	Pour un panneau type "Voie partagée" entre véhicules et mode doux:			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00
7.01.30	Pour un panneau type SR			
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-dix euros	490,00 €	0,00	0,00
7.01.31	Pour une "borne kilométrique" :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	6,00	660,00
7.01.32	Pour une "Balise J11 type CI2" :			
	L'UNITE : quarante-cinq euros	45,00 €	0,00	0,00
7,02	PANNEAUX DIAGRAMMATIQUE : Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau diagrammatique. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux acir galva Ø=60mm minimum, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5ans, de dimensions l x h = 2m x 2m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information (à prévoir). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.02.01	Pour un panneau type Dv42a			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00
7.02.02	Pour un panneau type Dv42b			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00
7,03	PANNEAUX D'INFORMATION 1700 x 1150, y compris : Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau d'information. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux bois Ø=60mm minimum, avec traitement autoclave classe IV, garantie 10ans, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5 ans, de dimensions l x h = 1,70 m x 1,15 m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information service (à prévoir). Cet ensemble devra être conçu de manière à pouvoir modifier son contenu provisoire, sans pour autant remplacer la totalité de l'ouvrage (vinyle, panneau bois,...). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.03.01	Pour un panneau type Relais d'information			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00
7.03.02	Pour un panneau type Pédagogique			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00
7.02.03	Pour un panneau type Institutionnel			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00
	8 - MOBILIER			
8,01	Fourniture et pose de barrière pivotante en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : - les plots béton de scellement avec une carotte de diam. Compatible avec le matériel pour une pose en deux temps ou pièces en réservation pour le matériel en pose amovible y compris les protections des réservations pour la suite du chantier - la fixation définitive du matériel - la fourniture et la pose d'une barrière pivotante bois H : 90 cm avec un poteau vertical diam 14 cm et une structure horizontal anti-passage diam 12 cm. - la mise en place de 3 bandes rétro réfléchissant classe 2 sur âme aluminisée, - le double système de fermeture type goupille avec un cadenas « pompier », et un cadenas exploitant, - toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions de pose.			
8.01.01	Pour un modèle simple			
	L'UNITE : mille huit cent cinquante euros	1 850,00 €	0,00	0,00
8.01.02	Pour un modèle double en quinconce			
	L'UNITE (la paire) : trois mille deux cent vingt-cinq euros	3 225,00 €	2,00	6450,00
8,03	Fourniture et pose d'un potelet en bois, de corps cylindrique, autoclave classe IV, garantie 10 ans, de dimensions suivantes : _hauteur hors sol : 1.00 m, _longueur scellée : 0.20 m,			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	diamètre : 0.09 m y compris : _les terrassements, _les scellements béton, les remises à la cote, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
8.03.01	Pour un modèle fixe			
	L'UNITE : deux cent cinquante euros cinquante et un cents	250,51 €	0,00	0,00
8.03.02	Pour un modèle amovible (avec verrouillage)			
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-cinq euros trois cents	485,03 €	0,00	0,00
8,06	Fourniture et pose de garde-corps bois (2 lisses) autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de garde-corps bois, hauteur 1,20m, en protection de surplombs dangereux à partir de 0,40 m de hauteur. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de garde-corps hauteur hors sol d'environ 120cm en bois traité autoclave classe IV, garantie 10ans. Poteaux de section Ø130mm et entraxe de 220cm maximum. Deux lisses horizontales de 80mm d'épaisseur, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. Possibilité de fixation avec des supports en acier galvanisé type C100. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-neuf euros soixante-dix cents	59,70 €	0,00	0,00
8,07	Fourniture et pose de glissières bois-métal y compris : Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une glissière bois mixte bois/métal normalisée de 16 cm de diamètre, doublée par une lisse en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, côté voie verte et comprend : • L'implantation de la glissière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières, • La fourniture et mise en place de catadioptres tous les 10ml de la glissière, • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. Détail de la glissière bois normalisée : lisse de 4ml intègre un acier plat enveloppé par un rondin de bois en pin sylvestre traité classe 4 garantie 10 ans selon EN335 Section des lisses rondes : Ø8 LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-quatre euros	84,00 €	0,00	0,00
8,08	Fourniture et pose d'une barrière bois 2 lisses autoclave classe IV, garantie 10 ans. Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une barrière bois 2 lisses démontables dans des fourreaux galvanisés scellé dans le sol, y compris main d'œuvre et toutes sujétions et comprend : • L'implantation de la barrière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières (poteaux de 14 cm et lisses de 8 cm de diamètre), • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	249,00	20667,00
8,09	Fourniture et pose d'un système d'un soutènement en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans,			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix rémunère au décimètre par mètre la fabrication, transport et la mise en place d'un système d'un soutènement en bois d'une hauteur variable et toutes sujétions et comprend : • L'implantation du dispositif, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection du dispositif, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en place des pièces en bois, • La remise en état des abords, • La maintenance du dispositif jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE DECIMETRE PAR METRE : quarante euros	40,00 €	0,00	0,00
8,1	Fourniture et pose de bande rétroréfléchissante Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, transport et la mise en place sur barrière en bois, de bande rétroréfléchissante de dimensions variables, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CARRE : deux cent quatre-vingt-seize euros trente-cinq cents	296,35 €	0,00	0,00
8,11	Fourniture de clés de cadenas supplémentaires Ce prix rémunère à l'unité la fourniture de cadenas. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00
8,12	Fourniture et pose d'une barre axe Ce prix rémunère à l'unité la fabrication, transport et la mise en place d'une barre axe, pour les barrières pivotantes, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00
8,13	Fourniture et pose d'un système de comptage, y compris : Ce prix rénumère la fourniture et pose d'un dispositif de comptage des piétons et cycles avec identification directionnelle tel que défini au CCTP et dessins de détail. Il comprend notament : - les terrasements, - la fourniture et pose d'un regard 60 cm x 60 cm x 1,00 m de profondeur, - la fourniture et pose du dispositif de compteur, - la fourniture et pose d'un capteur, - la founiture et pose d'un poteau en bois de 14 cm de diamètre (autoclave classe IV) support pour le capteur, - la fourniture et pose de la bouche de terre de 3 m de largeur utile, - le raccordement des équipements, - les réglages et essais. L'UNITE : quatre mille six cent quarante-huit euros cinquante-neuf cents	4 648,59 €	0,00	0,00
8,14	Fourniture et pose de clôture de sécurité y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de clôture métallique, hauteur 2,00m, en protection le long des voies SNCF. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de panneaux rigides, hauteur hors sol d'environ 200 cm et de poteaux conformes au CCTP, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-deux euros vingt-trois cents	52,23 €	600,00	31338,00
8,15	Déplacement de clôture et portail existant Ce prix rémunère, au forfait, la dépose et la repose d'une clôture et d'un portail de l'ATMB. LE FORFAIT quatre mille cinquante euros quatre-vingt cents	4 050,80 €	1,00	4050,80
8,16	Dépose et repose de mobilier Ce prix rémunère la dépose de mobiliers situés sur les emprises, composées de balises, potelets métallique ou béton, panneaux de signalisation, barrières, garde-corps,…. Il comprend notamment : - La démolition des massifs d'ancrages, - La dépose proprement dite du mobilier, - le chargement, transport et stockage soigné des éléments récupérés au parc municipal, ou le cas échéant leur évacuation en décharge, - Le chargement et transport des produits de démolition et éléments non réutilisables pour l'élimination suivant les dispositions du SOGED, - Le comblement des excavations laissées par la démolition des massifs, en matériau d'apport GNT 0/80 (D3 – GTR 92) et le compactage de matériau de remblai, conformément au guide de remblayage des tranchées, - Toutes sujétions de manutention et de protection pour les déposes à proximité des voies circulées.			
8.16.01	Dépose de feux tricolores L'UNITE : deux cent vingt-six euros soixante-quatorze cents	226,74 €	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
8.03.02	Dépose d'un candélabre			
	L'UNITE : trois cent neuf euros soixante-sept cents	309,67 €	0,00	0,00
8.16.03	Repose d'un candélabre			
	L'UNITE : quatre cent trente-huit euros trente-quatre cents	438,34 €	0,00	0,00
8.16.04	Dépose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc..			
	L'UNITE : soixante-six euros quarante-neuf cents	66,49 €	11,00	731,39
8.16.05	Repose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc..			
	L'UNITE : cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents	143,91 €	0,00	0,00
8.16.06	Dépose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..)			
	LE METRE LINEAIRE : vingt-neuf euros neuf cents	29,09 €	0,00	0,00
8.16.07	Repose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..)			
	LE METRE LINEAIRE : soixante et un euros trente et un cents	61,31 €	0,00	0,00
	PRIX NOUVEAU			
PN_51	Portillon d'accès SNCF Largeur 1,50 ml - RAL 6005 Vert	1 642,00 €	1	1642
	L'UNITE :Mille six cent quarante deux euros			
PN_58	Mise en continuité électrique de la clôture SNCF	14,90 €	600	8940
	LE METRE LINEAIRE : Quatorze euros quatre vingt dix cents			
	TOTAL HORS TAXES		**JATION CUMUL**	**78 009,49 €**
	TVA			**15 601,90 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**93 611,39 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 5 - TERRASSEMENT - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	0 - TRAVAUX PREPARATOIRES			
0,01	Réalisation des études d'exécution selon les spécifications indiquées au C.C.T. LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,25	1 511,59 €
0,02	Etude géotechnique complémentaire Ce prix rémunère la réalisation de reconnaissances géotechniques complémentaires pour déterminer la structure de chaussée, selon les prescriptions du CCTP. Ces mesures seront composées soit de mesures de portance in situ, sot de prélèvement et analyse en laboratoire L'UNITE : trois mille neuf cent cinquante-neuf euros soixante-seize cents	3 959,76 €	0,25	989,94 €
0,03	Réalisation d'un relevé topographique complémentaire Ce prix rémunère la réalisation d'un relevé topographique géoréférencé LE POINT : trois euros soixante-dix-huit cents	3,78 €	100,00	378,00 €
0,04	Mise en place des mesures de protections environnementales conformes aux prérogatives de l'écologue décrites au CCTP. LE FORFAIT : huit mille huit cent soixante-quinze euros neuf cents	8 875,09 €	0,25	2 218,77 €
0,05	Réalisation du plan de récolement selon les spécifications indiquées au C.C.T.P LE FORFAIT : six mille quarante-six euros trente-cinq cents	6 046,35 €	0,25	1 511,59 €
0,06	Passage d'un huissier agréé avant le début des travaux pour le relevé de l'existant en particulier sur les façades (en pied et hauteur) avec remise d'un rapport avec photographies. LE FORFAIT : deux mille six cent soixante-cinq euros	2 665,00 €	0,25	666,25 €
0,07	Installation de chantier, en conformité avec le CSPS le cas échéant : - de panneaux d'information de chantier de dimension 1.60 x 1.60 m, sur support bois lesté de béton aux pieds, - d'un bungalow de chantier, - d'un sanitaire, - du matériel de chantier, - du raccordement aux différents réseaux, si nécessaire - d'une benne à déchets (en location ou pas), à poser sur le chantier, durant toute la durée du chantier, tous lots confondus, et évacué en fin de chantier en décharge, destiné à recevoir les déchets de tous les lots confondus. Benne à renouveler si nécessaire en cours de chantier. - du barrièrage de la zone de stockage et de la base de vie - de l'entretien de la zone de stockage et de la base de vie et toutes autres sujétions nécessaires au démarrage du chantier et conforme au PGCSPS Il est précisé que le démarrage des éventuelles tranches conditionnelles ou d'une option ne pourront faire l'objet d'une rémunération pour nouvelle installation de chantier, sauf si spécification contraire dans le D.E. LE FORFAIT : vingt-quatre mille dix euros trente-quatre cents	24 010,34 €	0,25	6 002,59 €
0,08	Mise en place de la signalisation conforme à la législation et aux prérogatives du CTD, de la DIR ou du maitre d'ouvrage en termes de sécurité, comprenant : _le panneau de chantier, la signalisation, l'amenée et le repli du matériel ainsi que toutes sujétions nécessaires au bon déroulement du chantier. _l'ensemble de la signalisation du plan de circulation des véhicules, _l'amenée et le repli du matériel _la mise en place de la signalisation de chantier adéquate (panneaux de chantier sur chaque rue adjacente aux chantier, panneaux de sortie de véhicules, panneau "30", panneau de rétrécissement de chaussée) ainsi que le maintien de cette signalisation, notamment pendant une interruption de chantier, les congés ou les week-end _toutes sujétions nécessaires au bon déroulement du chantier. Cette installation est unique et s'applique à toutes les tranches de travaux, y compris les tranches conditionnelles, affermies ou non. LE FORFAIT : deux mille trois cent vingt-sept euros huit cents	2 327,08 €	0,25	581,77 €
	1 - TERRASSEMENTS GENERAUX			
1,01	Décapage de la terre végétale comprenant : _ l'implantation de la voirie, _ le décapage de la terre avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation, _ la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux, _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : dix-neuf euros quarante et un cents	19,41 €	60,00	1 164,60 €
1,02	Démolition de chaussée ou trottoir _ l'implantation de la voirie, _ le découpage et le décroutage ou le rabotage des revêtements existants jusqu'à une épaisseur de 10 cm, _ l'évacuation, le transport et l'élimination ou le recyclage des déblais, _ la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux, _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions d'indemnités diverses LE METRE CARRE : un euro cinquante-quatre cents	1,54 €	800,00	1 232,00 €
1,03	Déboisement et arrachage des arbres (jusqu'à un diamètre de 50 cm à 1 m du sol) comprenant : _le déboisement et débroussaillage, _l'arrachage des arbres (situés éventuellement sous l'emprise de la voirie, réseaux et ouvrages projetés), _le dessouchage,			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	_ l'évacuation de ces matériaux à la décharge proposée par l'Entrepreneur et agréée par le Directeur des Travaux, _le régalage des dépôts, _main-d'œuvre et toutes sujétions d'indemnités pour décharge située à toute distance, LE METRE CARRE : quarante-six euros neuf cents	46,09 €	0,00	0,00 €
1,04	Terrassement en déblais, en terrain de toute nature, pour décaissement et constitution du fond de forme de l'emprise de la voirie comprenant : _ l'implantation de la voirie, _ le décapage des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, _ Nivellement et dressement du fond de fouille, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP, _ la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux, _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : six euros vingt-neuf cents	6,29 €	1575,00	9 906,75 €
1,05	Chargement et évacuation des déblais ou terres végétales excédentaires y compris : _chargement des déblais prélevés sur le site à l'aide d'engins mécaniques, _enlèvement et le transport à la décharge, située à toute distance, des déblais excédentaires ou impropres , y compris leur réglage sur le lieu de dépôt, _main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CUBE : trente-huit euros trois cents	38,03 €	0,00	0,00 €
1,06	Fourniture et pose de géotextile Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre d'une couche anticontaminante composée d'un feutre géotextile non-tissé de classe adaptée, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend toutes les fournitures, matériels, mains d'oeuvre relatifs au chargement, au transport et au déchargement du géotextile, à la mise en oeuvre du géotextile, au recouvrement des lés, aux reprises nécessaires, ainsi que toutes les sujétions liées à la méthode d'exécution de cette tâche. LE METRE CARRE : un euro cinquante-huit cents	1,58 €	0,00	0,00 €
1,07	Mise en remblais des matériaux extraits du site, y compris : _ la reprise des matériaux stockés provisoirement, _ Nivellement et dressement du fond de forme de la plate-forme de la chaussée, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ y compris le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE : sept euros cinquante cents	7,50 €	540,00	4 050,00 €
1,08	Mise en remblais de la terre végétale extraite du site, y compris : _ la reprise des matériaux stockés provisoirement, _ Nivellement et dressement, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE : vingt-cinq euros onze cents	25,11 €	60,00	1 506,60 €
	2 - COUCHES DE BASE ET FONDATION			
2,01	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : _ la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement, _ régalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.025 mpm), _ y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE après compactage : trente et un euros quarante-quatre cents	31,44 €	0,00	0,00 €
2,02	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 0/31,5 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : _ la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement, _ régalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.01 mpm), _la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné, notamment autour des fontes de voirie, _main-d'œuvre et toutes sujétions, LE METRE CUBE après compactage : quatre-vingt-cinq euros quarante et un cents	85,41 €	213,00	18 192,33 €
2,03	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 40/80 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : _ la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement, _ régalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.025 mpm), _ y compris la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné et tous les frais d'essais ou de contrôles. LE METRE CUBE après compactage : trente-cinq euros sept cents	35,07 €	15,00	526,05 €
2,04	Fourniture et mise en oeuvre de grave naturelle non traitée de granulométrie 20/40 sur une épaisseur définie sur le profil en travers type de la voirie, y compris : _ la forme de pente à donner transversalement et longitudinalement, _ régalage du matériau suivant les côtes données par les profils en long correspondants : tolérance (+/- 0.01 mpm), _la fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage soigné, notamment autour des fontes de voirie, _main-d'œuvre et toutes sujétions, LE METRE CUBE après compactage : cinquante-huit euros cinquante-deux cents	58,52 €	0,00	0,00 €
	5 - OUVRAGES DIVERS			
5,01	Terrassement en déblais et remblais, en terrain de toute nature, pour constitution d'une tranchée de dimensions variables comprenant : _ l'implantation du projet,			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	_ le déblai des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, _ Nivellement et dressement du fond de fouille, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP, _ la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux, _ le remblai des matériaux et leur compactage soigné _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions d'indemnités diverses LE METRE CUBE : soixante-dix-huit euros soixante-trois cents	78,63 €	99,00	7 784,37 €
5,02	Fourniture et mise en oeuvre d'ouvrage hydraulique, y compris : _ la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations _ la pose suivant les plans du projet, _ le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'exéstant _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions diverses			
5.02.1	Pour des canalisations PVC ou A35A de diamètre 315 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-huit euros douze cents	38,12 €	0,00	0,00 €
5.02.2	Pour des canalisations PVC ou 135A de diamètre 500 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : cinquante euros cinquante-deux cents	50,52 €	0,00	0,00 €
5.02.3	Pour des canalisations PVC ou 135A de diamètre 600 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : soixante-cinq euros vingt-huit cents	65,28 €	0,00	0,00 €
5.02.4	Pour des têtes d'aqueduc sur diamètre jusqu'à 600 mm :			
	L'UNITE sept cent quatre-vingt-dix euros douze cents	790,12 €	0,00	0,00 €
5.02.5	Pour des élements de regard en béton armé (diamètre 1000 ou 1000 x 1000) avec grille circulaire fonte classe D400 :			
	L'UNITE mille cent quarante-huit euros cinquante-huit cents	1 148,58 €	0,00	0,00 €
5.02.06	Pour des élements de regard en béton armé (diamètre 1000 ou 1000 x 1000) avec tampon circulaire fonte classe D400 :			
	L'UNITE mille cent quarante-huit euros cinquante-huit cents	1 148,58 €	0,00	0,00 €
5.02.07	Pour des élements de caniveau en béton armé type en écaille de largeur 400 mm :			
	LE METRE LINEAIRE : cent quarante-sept euros vingt-huit cents	147,28 €	0,00	0,00 €
5,03	Fourniture et mise en oeuvre de bordures béton, y compris : _ la fourniture des éléments, leur supportages, leurs fixations _ la pose suivant les plans du projet, _ le façonnage selon les dimensions du projet,y compris adaptation de l'existant _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions diverses			
5.03.1	Pour des bordures type T2 :			
	LE METRE LINEAIRE : quarante-quatre euros trente-six cents	44,36 €	3,00	133,08 €
5.03.2	Pour des bordures type CS1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quarante-deux cents	39,42 €	0,00	0,00 €
5.03.4	Pour des bordures type P1 :			
	LE METRE LINEAIRE : trente-neuf euros quatre-vingt-dix-neuf cents	39,99 €	0,00	0,00 €
5,04	Terrassement en terrain de toute nature, pour création d'un fossé selon profil défini au projet, comprenant : _ l'implantation du projet, _ le décapage des matériaux avec évacuation et dépose sur le site hors emprise voirie en vue de sa réutilisation ou son évacuation, _ Nivellement et dressement du fond de fouille, conformément aux côtes des profils en long et en travers (tolérance+/- 0.03) _ le compactage du fond de fouille selon les objectifs de compactage définis au CCTP, _ la protection éventuelle des eaux de ruissellement de toute nature pendant la durée des travaux, _ la reprise des matériaux stockés provisoirement, leur compactage soigné _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions d'indemnités diverses LE METRE LINEAIRE : dix-sept euros cinquante-sept cents	17,57 €	0,00	0,00 €
5,06	Réhabilitations des ouvrages hydrauliques _ les réfections selon les prescriptions du CCTP _ main-d'œuvre, matériels et toutes sujétions diverses			
5.06.1	Pour l'ouvrage OA 90 :			
	LE FORFAIT : trois mille six cent soixante et un euros soixante et onze cents	3 661,71 €	0,00	0,00 €
5.06.2	Pour l'ouvrage OA 91 :			
	LE FORFAIT : mille sept cent soixante-neuf euros vingt-neuf cents	1 769,29 €	0,00	0,00 €
5.06.3	Pour l'ouvrage OA 93 :			
	LE FORFAIT : cinq mille deux cent soixante euros soixante et onze cents	5 260,71 €	0,00	0,00 €
5,08	Remise à la côte d'émergence Ce prix rémunère la mise à la côte d'émergence en fonte, en béton ou en tôle striée, comprenant la dépose soignée du tampon et du cadre, la confection de la feuillure, la repose soignée du tampon et du cadre, le blocage au béton, tous scellements et réfections sous chaussée ou trottoirs quel qu'en soit la nature (enrobés, pavage ou autres) y compris toutes sujétions.			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix comprend : - la recherche, le repérage des émergences - le découpage et la démolition des revêtements sous chaussée ou trottoirs - la signalisation au droit du chantier, c'est à dire tous panneaux, barrières, séparateurs, directement nécessaires aux travaux et à la sécurité des ouvriers ou de toute personne passant à proximité. - l'amenée et le repli de tout le personnel, le matériel et les matériaux nécessaires à une prestation unique de mise à la côte de tampons de regard, quel qu'en soit le type ou la dimension.			
5.08.1	Pour une bouche à clef			
	L'UNITE cinquante-neuf euros vingt cents	59,20 €	3,00	177,60 €
5.08.2	Pour un tampon circulaire			
	L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	1,00	116,39 €
5.08.3	Pour un tampon rectangulaire			
	L'UNITE cent seize euros trente-neuf cents	116,39 €	0,00	0,00 €
	PRIX NOUVEAU			
PN_5	Fourniture et pose de gabion 200x100x100 (L,l,h) et 100x100x100 (L,l,h) , Ø5,5 mm, maille 50x200 - Double fils horizontaux. Parement en calcaire beige 80/150 mm	409,00 €	34,00	13 906,00 €
	LE METRE LINEAIRE Quatre cent neuf euros			
PN_20	Fourniture et mise en œuvre de drain routier PEHD DN160 SN8 hors terrassement	22,50 €	270,00	6 075,00 €
	LE METRE LINEAIRE Vingt deux euros cinquante			
PN_21	Débroussaillage pour emprise travaux	5,60 €	2500,00	14 000,00 €
	LE METRE CARRE Cinq euros soixante			
PN_23	OA 001 Tuyau DN1000 compris enrochement	9 880,00 €	1,00	9 880,00 €
	L'UNITE Onze mille cent vingt deux euros			
PN_24	OA 003 cadre 110x55 lg 9,60 ml	18 190,00 €	1,00	18 190,00 €
	L'UNITE Dix huit mille cent quatre vingt dix euros			
PN_27	Géogrille TX170GD de renforcement pour couche de forme	6,23 €	5346,00	33 305,58 €
	LE METRE CARRE Six euros vingt trois			
PN_28	Fourniture et mise en œuvre de Grave recyclé 0/45 épaisseur 30 cm en couche de 15 cm	34,91 €	1395,00	48 699,45 €
	LE METRE CUBE Trente quatre euros quatre vingt onze			
PN_29	Pose de bordure de type piste cyclable en béton lisse gris	75,62 €	0,00	0,00 €
	LE METRE LINEAIRE Soixante quinze euros soixante deux			
PN 30	Pose et dépose de dispositif de sécurité le long de la voie SNCF suivant Directives de Sécurité Ferroviare + Homme vigie suivant Directives de Sécurité Ferroviaire	10 000,00 €	0,50	5 000,00 €
	LE FORFAIT Dix mille euros			
PN_31	Busage fossé en tuyau DN1200 béton 135A compris entonnement en enrochement (de 500Kg à 1000 Kg) -> En attente de décision	930,00 €	36,00	33 480,00 €
	LEMETRE LINEAIRE Neuf cent trente euros			
	TOTAL HORS TAXES		**JATION CUMUL**	**241 186,29 €**
	TVA			**48 237,26 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**289 423,55 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

Aménagement de la Viarhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la CCG
LOT 1 VIARHONA - TERRASSEMENT, MOBILIER et SIGNALISATION
VIARHONA - SECTION 5 - MOBILIER ET SIGNALISATION - VARIANTE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	6 - SIGNALISATION HORIZONTALE			
6,01	Réalisation du marquage au sol en PEINTURE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage,			
6.01.01	_ LA LIGNE STOP :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros cinquante cents	4,50 €	0,00	0,00 €
6.01.02	_ LA LIGNE CEDEZ LE PASSAGE :			
	LE METRE LINEAIRE : quatre euros soixante-cinq cents	4,65 €	10,00	46,50 €
6.01.03	_ LA FLECHE DIRECTIONNELLE :			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	0,00	0,00 €
6.01.04	Pictogramme cycliste			
	L'UNITE : seize euros	16,00 €	74,00	1 184,00 €
6.01.05	_ bande blanche continue			
	LE METRE LINEAIRE : un euro soixante-dix cents	1,70 €	0,00	0,00 €
6.01.06	_type discontinue T'2			
	LE METRE LINEAIRE : un euro cinquante cents	1,50 €	0,00	0,00 €
6.01.07	_type discontinue T3			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quarante cents	1,40 €	0,00	0,00 €
6.01.08	_type CVCB			
	LE METRE LINEAIRE : un euro quatre-vingt cents	1,80 €	0,00	0,00 €
6,02	Réalisation du marquage au sol en RESINE , y compris : _ le nettoyage préalable de la chaussée ou parking, _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur variable, _l'implantation et la validation du prémarquage, _le matriçage manuel antidérapant			
6.02.01	Pour les passages piétons :			
	LE METRE CARRE : vingt-trois euros	23,00 €	0,00	0,00 €
6.02.02	Pour les pistes cyclables (couleur vert) :			
	LE METRE CARRE : vingt-deux euros	22,00 €	0,00	0,00 €
6.02.03	Pour du marquage de plateau (couleur ocre) :			
	LE METRE CARRE : vingt-deux euros	22,00 €	67,50	1 485,00 €
6,03	Reprise de zébra comprenant : _ le nettoyage préalable de la chaussée, _ l'effacement du marquage existant par microdécapage _la fourniture et la réalisation du marquage au sol en peinture routière, de couleur blanche, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE CARRE : seize euros	16,00 €	20,00	320,00 €
6,04	Bande podotactile thermocollante largeur 400 mm _ le nettoyage préalable de la chaussée, _ l'effacement du marquage existant par microdécapage _la fourniture et la pose des bandes thermocollantes, _l'implantation et la validation du prémarquage, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
	LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	0,00	0,00 €
	7 - SIGNALISATION VERTICALE			
7,01	PANNEAUX DE SIGNALISATION comprenant : _La fourniture et la pose de panneaux de signalisation verticale en aluminium, conformément au CCT, entièrement réflectorisés de classe 2, taille 700 pour les signaux de danger et taille 650 pour les signaux de prescription absolue, _La fourniture et le scellement des supports en aluminium, de section adaptée aux éléments à supporter , y compris le bouchon plastique et fourreau de scellement, _La réalisation des massifs d'ancrage en béton B20 de dimension minimum (L x l x H) 0,50 x 0,50 x 0,80 m, les coffrages, le béton, _Toutes les pièces de fixation en aluminium et boulons galvanisés, _Les terrassements nécessaires et l'évacuation des déblais excédentaires, _Les sujétions de réalisation pour avoir le bord inférieur des panneaux toujours au moins à 2,30 m du sol,			
7.01.01	Pour le support et sa fondation :			
	L'UNITE : deux cent vingt euros	220,00 €	10,00	2 200,00 €
7.01.02	Pour un panneau type A14 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	2,00	170,00 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
7.01.03	Pour un panneau type A21 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	4,00	340,00 €
7.01.04	Pour un panneau type AB3 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-cinq euros	85,00 €	4,00	340,00 €
7.01.05	Pour un panneau type AB4 :			
	L'UNITE : cent cinq euros	105,00 €	0,00	0,00 €
7.01.06	Pour un panneau type B1 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.07	Pour un panneau type B7b :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.08	Pour un panneau type B29 :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	0,00	0,00 €
7.01.09	Pour un panneau type B30 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00 €
7.01.10	Pour un panneau type B51 :			
	L'UNITE : cent vingt-cinq euros	125,00 €	0,00	0,00 €
7.01.11	Pour un panneau type B52 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.12	Pour un panneau type B53 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.13	Pour un panneau type C24a ex3 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.14	Pour un panneau type C24c ex2 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.15	Pour un panneau type C113 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.16	Pour un panneau type C114 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.17	Pour un panneau type C115 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	3,00	303,00 €
7.01.18	Pour un panneau type C116 :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	3,00	303,00 €
7.01.19	Pour un panneau type DV21a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.20	Pour un panneau type DV21c :			
	L'UNITE : soixante-seize euros	76,00 €	0,00	0,00 €
7.01.21	Pour un panneau type DV43a :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.22	Pour un panneau type DV43c :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.23	Pour un panneau type DV43d :			
	L'UNITE : soixante-six euros	66,00 €	0,00	0,00 €
7.01.24	Pour un panneau type DV61 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-douze euros	92,00 €	0,00	0,00 €
7.01.25	Pour un panneau type M4Y :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	2,00	146,00 €
7.01.26	Pour un panneau type M9 :			
	L'UNITE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	4,00	332,00 €
7.01.27	Pour un panneau type M11 :			
	L'UNITE : soixante-treize euros	73,00 €	0,00	0,00 €
7.01.28	Pour un panneau type "Voie partagée" entre piéton et vélo :			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.29	Pour un panneau type "Voie partagée" entre véhicules et mode doux:			
	L'UNITE : cent un euros	101,00 €	0,00	0,00 €
7.01.30	Pour un panneau type SR			
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-dix euros	490,00 €	0,00	0,00 €
7.01.31	Pour une "borne kilométrique" :			
	L'UNITE : cent dix euros	110,00 €	6,00	660,00 €
7.01.32	Pour une "Balise J11 type CI2" :			
	L'UNITE : quarante-cinq euros	45,00 €	0,00	0,00 €
7,02	PANNEAUX DIAGRAMMATIQUE :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau diagrammatique. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux acir galva Ø=60mm minimum, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5ans, de dimensions l x h = 2m x 2m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information (à prévoir). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.02.01	Pour un panneau type Dv42a			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00 €
7.02.02	Pour un panneau type Dv42b			
	L'UNITE : quatre mille sept cent euros	4 700,00 €	0,00	0,00 €
7,03	PANNEAUX D'INFORMATION 1700 x 1150, y compris : Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et mise en place d'un panneau d'information. Cela comprend : - La fourniture et la pose de 2 poteaux bois Ø=60mm minimum, avec traitement autoclave classe IV, garantie 10ans, - La fourniture et la fixation d'un panneau support, garantie 5 ans, de dimensions l x h = 1,70 m x 1,15 m, sur lequel sera fixé fixation le panneau d'information service (à prévoir). Cet ensemble devra être conçu de manière à pouvoir modifier son contenu provisoire, sans pour autant remplacer la totalité de l'ouvrage (vinyle, panneau bois,…). - La création des massifs bétons pour l'ancrage des supports, y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'insertion du mât, - Tous les détails et sujétions concernant les systèmes de fixation et l'insertion du mobilier selon les différents revêtements de sol. Nota : Le contenu des panneaux sera précisé par la Maîtrise d'Ouvrage durant la phase des travaux.			
7.03.01	Pour un panneau type Relais d'information			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
7.03.02	Pour un panneau type Pédagogique			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
7.02.03	Pour un panneau type Institutionnel			
	L'UNITE : trois cent douze euros cinquante cents	312,50 €	0,00	0,00 €
	8 - MOBILIER			
8,01	Fourniture et pose de barrière pivotante en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris : - les plots béton de scellement avec une carotte de diam. Compatible avec le matériel pour une pose en deux temps ou pièces en réservation pour le matériel en pose amovible y compris les protections des réservations pour la suite du chantier - la fixation définitive du matériel - la fourniture et la pose d'une barrière pivotante bois H : 90 cm avec un poteau vertical diam 14 cm et une structure horizontal anti-passage diam 12 cm. - la mise en place de 3 bandes rétro réfléchissant classe 2 sur âme aluminisée, - le double système de fermeture type goupille avec un cadenas « pompier », et un cadenas exploitant, - toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions de pose.			
8.01.01	Pour un modèle simple			
	L'UNITE : mille huit cent cinquante euros	1 850,00 €	1,00	1 850,00 €
8.01.02	Pour un modèle double en quinconce			
	L'UNITE (la paire) : trois mille deux cent vingt-cinq euros	3 225,00 €	2,00	6 450,00 €
8,03	Fourniture et pose d'un potelet en bois, de corps cylindrique, autoclave classe IV, garantie 10 ans, de dimensions suivantes : _hauteur hors sol : 1.00 m, _longueur scellée : 0.20 m, diamètre : 0.09 m y compris : _les terrassements, _les scellements béton, les remises à la cote, _main d'œuvre et toutes sujétions.			
8.03.01	Pour un modèle fixe			
	L'UNITE : deux cent cinquante euros cinquante et un cents	250,51 €	0,00	0,00 €
8.03.02	Pour un modèle amovible (avec verrouillage)			
	L'UNITE : quatre cent quatre-vingt-cinq euros trois cents	485,03 €	0,00	0,00 €
8,06	Fourniture et pose de garde-corps bois (2 lisses) autoclave classe IV, garantie 10 ans, y compris :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de garde-corps bois, hauteur 1,20m, en protection de surplombs dangereux à partir de 0,40 m de hauteur. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de garde-corps hauteur hors sol d'environ 120cm en bois traité autoclave classe IV, garantie 10ans. Poteaux de section Ø130mm et entraxe de 220cm maximum. Deux lisses horizontales de 80mm d'épaisseur, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. Possibilité de fixation avec des supports en acier galvanisé type C100. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-neuf euros soixante-dix cents	59,70 €	0,00	0,00 €
8,07	Fourniture et pose de glissières bois-métal y compris : Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une glissière bois mixte bois/métal normalisée de 16 cm de diamètre, doublée par une lisse en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, côté voie verte et comprend : • L'implantation de la glissière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières, • La fourniture et mise en place de catadioptres tous les 10ml de la glissière, • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. Détail de la glissière bois normalisée : lisse de 4ml intègre un acier plat enveloppé par un rondin de bois en pin sylvestre traité classe 4 garantie 10 ans selon EN335 Section des lisses rondes : Ø8 LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-quatre euros	84,00 €	0,00	0,00 €
8,08	Fourniture et pose d'une barrière bois 2 lisses autoclave classe IV, garantie 10 ans. Ce prix rémunère au mètre linéaire la fabrication, transport et la mise en place d'une barrière bois 2 lisses démontables dans des fourreaux galvanisés scellé dans le sol, y compris main d'œuvre et toutes sujétions et comprend : • L'implantation de la barrière, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection des massifs, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en œuvre du béton pour le scellement des poteaux, • La fourniture et la mise en place des barrières (poteaux de 14 cm et lisses de 8 cm de diamètre), • La remise en état des abords, • La maintenance des glissières jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE METRE LINEAIRE : quatre-vingt-trois euros	83,00 €	150,00	12 450,00 €
8,09	Fourniture et pose d'un système d'un soutènement en bois autoclave classe IV, garantie 10 ans, Ce prix rémunère au décimètre par mètre la fabrication, transport et la mise en place d'un système d'un soutènement en bois d'une hauteur variable et toutes sujétions et comprend : • L'implantation du dispositif, • La découpe soigneuse du revêtement en enduit • Les terrassements en terrains de toute nature nécessaire à la confection du dispositif, y compris évacuation des matériaux en décharge agréée par le maitre d'ouvrage, • La fourniture et la mise en place des pièces en bois, • La remise en état des abords, • La maintenance du dispositif jusqu'à achèvement du chantier, y compris le remplacement des éléments détériorés pendant le chantier, • Y compris toutes sujétions. LE DECIMETRE PAR METRE : quarante euros	40,00 €	0,00	0,00 €
8,1	Fourniture et pose de bande rétroréfléchissante Ce prix rémunère au mètre carré la fabrication, transport et la mise en place sur barrière en bois, de bande rétroréfléchissante de dimensions variables, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. LE METRE CARRE : deux cent quatre-vingt-seize euros trente-cinq cents	296,35 €	0,00	0,00 €
8,11	Fourniture de clés de cadenas supplémentaires Ce prix rémunère à l'unité la fourniture de cadenas. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00 €
8,12	Fourniture et pose d'une barre axe Ce prix rémunère à l'unité la fabrication, transport et la mise en place d'une barre axe, pour les barrières pivotantes, y compris main d'œuvre et toutes sujétions. L'UNITE : cinquante-trois euros trente cents	53,30 €	0,00	0,00 €
8,13	Fourniture et pose d'un système de comptage, y compris :			

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	Ce prix rénumère la fourniture et pose d'un dispositif de comptage des piétons et cycles avec identification directionnelle tel que défini au CCTP et dessins de détail. Il comprend notament : - les terrasements, - la fourniture et pose d'un regard 60 cm x 60 cm x 1,00 m de profondeur, - la fourniture et pose du dispositif de compteur, - la fourniture et pose d'un capteur, - la founiture et pose d'un poteau en bois de 14 cm de diamètre (autoclave classe IV) support pour le capteur, - la fourniture et pose de la bouche de terre de 3 m de largeur utile, - le raccordement des équipements, - les réglages et essais. L'UNITE : quatre mille six cent quarante-huit euros cinquante-neuf cents	4 648,59 €	0,00	0,00 €
8,14	Fourniture et pose de clôture de sécurité y compris : Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la pose de clôture métallique, hauteur 2,00m, en protection le long des voies SNCF. Ce prix comprend : - La fourniture et la pose de panneaux rigides, hauteur hors sol d'environ 200 cm et de poteaux conformes au CCTP, - La création des fondations bétons (plot ou longrine béton), y compris les terrassements, l'évacuation des déblais, et le coulage en fouille de béton pour l'ancrage du mobilier. - Tous les détails et sujétions LE METRE LINEAIRE : cinquante-deux euros vingt-trois cents	52,23 €	1065,00	55 624,95 €
8,15	Déplacement de clôture et portail existant Ce prix rémunère, au forfait, la dépose et la repose d'une clôture et d'un portail de l'ATMB. LE FORFAIT quatre mille cinquante euros quatre-vingt cents	4 050,80 €	1,00	4 050,80 €
8,16	Dépose et repose de mobilier Ce prix rémunère la dépose de mobiliers situés sur les emprises, composées de balises, potelets métallique ou béton, panneaux de signalisation, barrières, garde-corps,…. Il comprend notamment : - La démolition des massifs d'ancrages, - La dépose proprement dite du mobilier, - le chargement, transport et stockage soigné des éléments récupérés au parc municipal, ou le cas échéant leur évacuation en décharge, - Le chargement et transport des produits de démolition et éléments non réutilisables pour l'élimination suivant les dispositions du SOGED, - Le comblement des excavations laissées par la démolition des massifs, en matériau d'apport GNT 0/80 (D3 – GTR 92) et le compactage de matériau de remblai, conformément au guide de remblayage des tranchées, - Toutes sujétions de manutention et de protection pour les déposes à proximité des voies circulées.			
8.16.01	Dépose de feux tricolores			
	L'UNITE : deux cent vingt-six euros soixante-quatorze cents	226,74 €	0,00	0,00 €
8.03.02	Dépose d'un candélabre			
	L'UNITE : trois cent neuf euros soixante-sept cents	309,67 €	0,00	0,00 €
8.16.03	Repose d'un candélabre			
	L'UNITE : quatre cent trente-huit euros trente-quatre cents	438,34 €	0,00	0,00 €
8.16.04	Dépose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc..			
	L'UNITE : soixante-six euros quarante-neuf cents	66,49 €	17,00	1 130,33 €
8.16.05	Repose d'un mobilier vertical (panneau, potelet, etc..			
	L'UNITE : cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents	143,91 €	1,00	143,91 €
8.16.06	Dépose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..)	29,09 €	65,00	1 890,85 €
	LE METRE LINEAIRE : vingt-neuf euros neuf cents			
8.16.07	Repose d'un mobilier horizontal banc, garde-corps, etc..)			
	LE METRE LINEAIRE : soixante et un euros trente et un cents	61,31 €	25,00	1 532,75 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le 22/09/2025
ID : 074-247400690-20250917-DEC2025096-DE

N° ORDRE	DESIGNATION DES ARTICLES	PRIX H.T.	Quantité Cumulé M	Cumulé Mois en cours
	PRIX NOUVEAU			
PN_55	Portillon d'accès SNCF Largeur 1,50 ml - RAL 6005 Vert L'UNITE :Mille six cent quarante deux euros	1 642,00 €	4	6 568,00 €
PN_58	Mise en continuité électrique de la clôture SNCF LE METRE LINEAIRE : Quatorze euros quatre vingt dix cents LE METRE LINEAIRE : Quatorze euros quatre vingt dix cents	14,90 €	1065	15 868,50 €
PN_51	Fourniture et pose d'embase d'amovibilité pour potelet modèle Wilmotte version PMR L'UNITE : Cent soixante dix neuf euros	179,00 €	3	537,00 €
PN_53	Plus-value plateau en résine gravillonnée LE METRE CARRE : Vingt euros	20,00 €	67,5	1 350,00 €
	TOTAL HORS TAXES			**117 276,59 €**
	TVA		**JATION CUMUL**	**23 455,32 €**
	TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES			**140 731,91 €**